



VILLE DE
Saint Etienne
de Saint Geoirs

ville internet



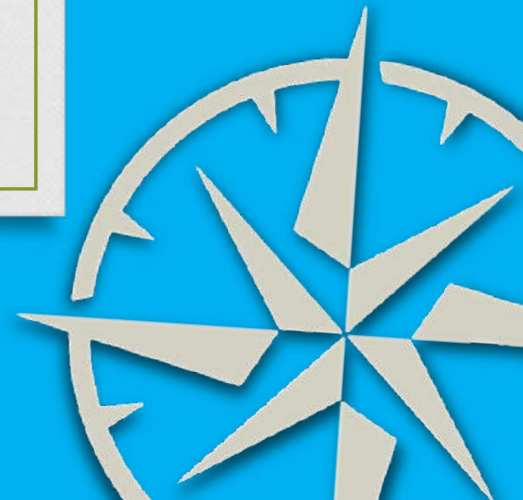
CIRCUIT DU PATRIMOINE



INE

SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

Suivez le guide !



Bienvenue à Saint-Etienne de Saint-Geoirs

La Ville de Saint-Etienne de Saint-Geoirs est heureuse de vous présenter son tout nouveau Circuit du Patrimoine.

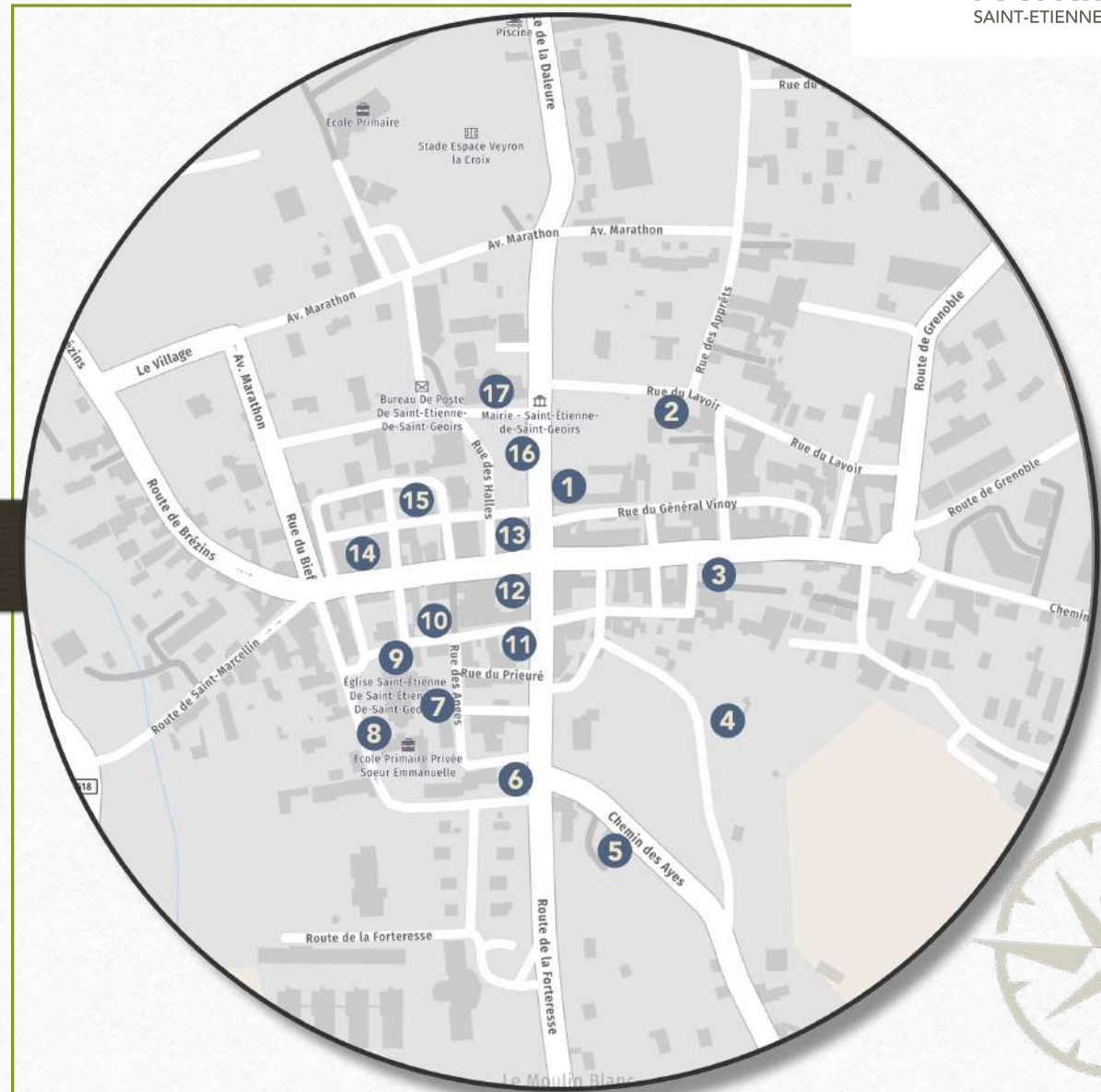
Une expérience immersive à la découverte des plus beaux monuments de la commune. Parcourez le circuit qui vous est proposé et arrêtez vous devant les plaques signalées sur place. Il ne vous reste alors plus qu'à flasher le code avec votre smartphone et ainsi découvrir l'histoire du monument devant lequel vous vous trouvez ou encore des illustres personnages qui y ont vécu.

Ce guide papier permettra à toute personne ne disposant pas de smartphone de découvrir les trésors de la commune de façon totalement déconnectée.

Bonne découverte de Saint-Etienne de Saint-Geoirs !

Circuit de visite

1. Château Saint Cierge
2. Remparts
3. Maison Varanin
4. Château Delphinal
5. Couvent
6. Fresque du moulin
7. Château Fassion
8. Lavoir
9. Église
10. Porte Gautheron
11. Maison du temple
12. Maison Mandrin
13. Halle
14. Porche
15. Maison de Rose Valland
16. Monument aux morts
17. Mairie



Château Saint Cierge (1)

Un rappel succinct du contexte historique vous permettra de mieux comprendre le parcours proposé.

I. PRÉAMBULE :

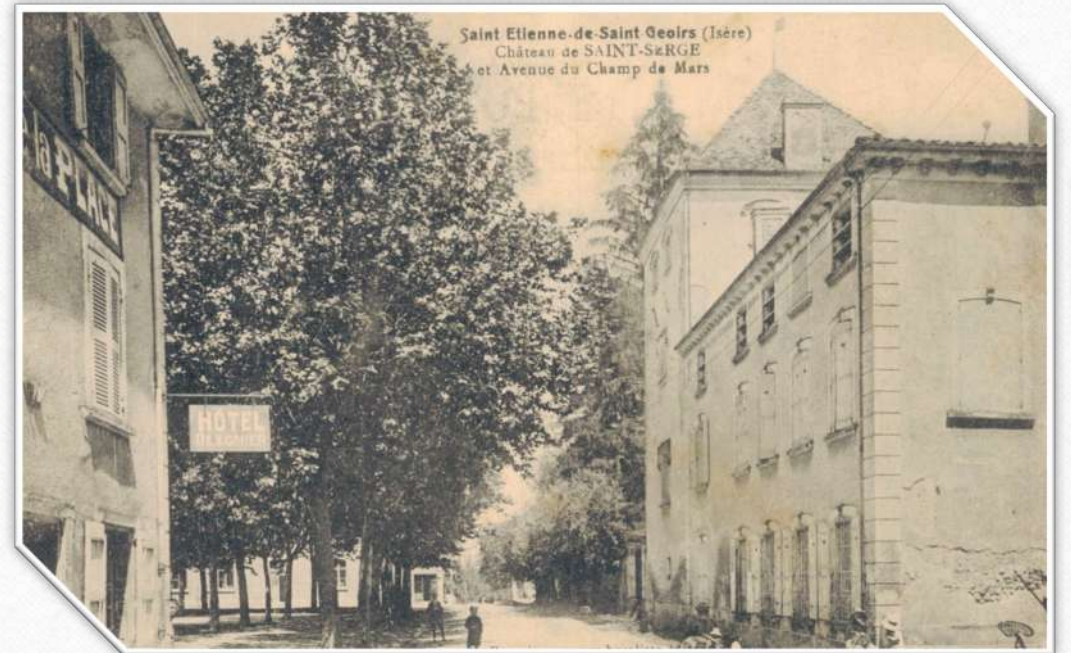
-218 av JC : les allobroges, tribu gauloise, sont cités pour avoir porté leur aide à Hannibal dans sa traversée des Alpes.

1032 : la province, après avoir été, jusqu'au V^e siècle, fédérée à l'empire romain, passe, successivement, sous domination de différents seigneurs : burgonde, Francs, et une seconde fois, par le comte Boson, au royaume de bourgogne, vassal du Saint-Empire romain germanique.

Le suzerain est éloigné de ses provinces et de fait, émergent des familles qui vont prendre l'ascendance. Ce sont les comtes d'Albon.

* 1^{er} : avec Guigues 1^{er} vers l'an mil.

* dernier avec Humbert II vendra le Dauphiné au royaume de France le 30 mars 1349.



II. LA GUERRE DELPHINO-SAVOYARDE 1282 – 1355

CAUSE PRINCIPALE

“**La famille**”, par les héritages, les mariages et les donations, prime sur la nationalité ou la territorialité. Les provinces sont morcelées. Des territoires comme le Faucigny, en Savoie, s’enchevêtrent, appartenant au Dauphiné alors que la Côte-Saint-André et Voiron, par exemple, sont à la Savoie. Les batailles s’enchaînent.

Pour se protéger, sont construits ou remis en œuvre de nombreux châteaux, maisons fortes, forteresses, fortifications des villes et villages.

LE CHÂTEAU DELPHINAL DE SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS (parcours – étape 4)

1314-1315 à 1326 – le Dauphin Jean II (1280-1319) transfère le siège de son mandement de Saint-Geoirs à notre village, Saint-Etienne de...Saint-Geoirs et fait construire un château-fort sur la hauteur dominante.

Vers le milieu du X^{ème} ou au début du XI^{ème} siècle, vers le quartier du Pailler, sur le chemin qui conduit à Sillans, un prieuré avait été établi avec l’appellation “Sanctus Stephanus” composé d’un “quatuor monachi” (quatre religieux).

Puis, au pied du château comme un point avancé au château, se construisit notre village.

III. LE CHÂTEAU SAINT CIERGE

1340, Humbert II (1312-1355), fils et successeur de Jean II termine l’édification des remparts (parcours – étape 2)

Les remparts sont percés de quatre portes, l’une d’entre elles, dite “porte Neuve” est celle dont le souvenir est lié au château Saint-Cierge et tout particulièrement à sa tour.

Ainsi commence l'histoire de *Sen-Ciergé*, le viel observatoire, de *sénex et coetum lego*...consulter le ciel et par contraction *cierrego*.... Qui dit ciel, dit lumière donc **Cierge** même si le nom de Saint-Serge est parfois utilisé.

L'ensemble visible de nos jours remonte **au XIVème siècle**. L'intérieur présente les nombreuses étapes des constructions, restaurations (1836) ou destructions comme celles de l'occupation ennemie de 1940 (pillage et magnifique plancher arraché).

La demeure a été la propriété des plus grandes familles de la région mais surtout celle de Claude Veyron dit La Croix demeurant à Bressieux. Il avait épousé demoiselle Françoise de la Croix originaire de Brézins. Leur fils Jean s'installe à St-Etienne vers 1611 et épouse demoiselle Antoinette Pra. Afin de distinguer les fils cadets de la famille, des surnoms sont donnés : Veyron... Carrière ; Du Plan ; Charrel ; Buissonnière.

A la lecture des ouvrages référencés, le lecteur pourra découvrir les carrières fabuleuses de Claude Joseph, Chevalier de l'Empire (1811) ; Félix, officier d'infanterie (décédé en 1856) ; Charles, officier du génie mort au siège de Paris en 1870 ; Joseph, décédé sur le front des Flandres en 1915 ; Félix (notre maire et historien) ; Jean, martyr de la Résistance ; Claude, officier général des transmissions décédé en 1977.

Voici la devise de cette vieille demeure à laquelle la famille Veyron La Croix est très attachée :

FAC ET SPERA, ALIQUIS PROVIDET

« *FAIS ET ESPERE , LA PROVIDENCE T'AIDERA* »

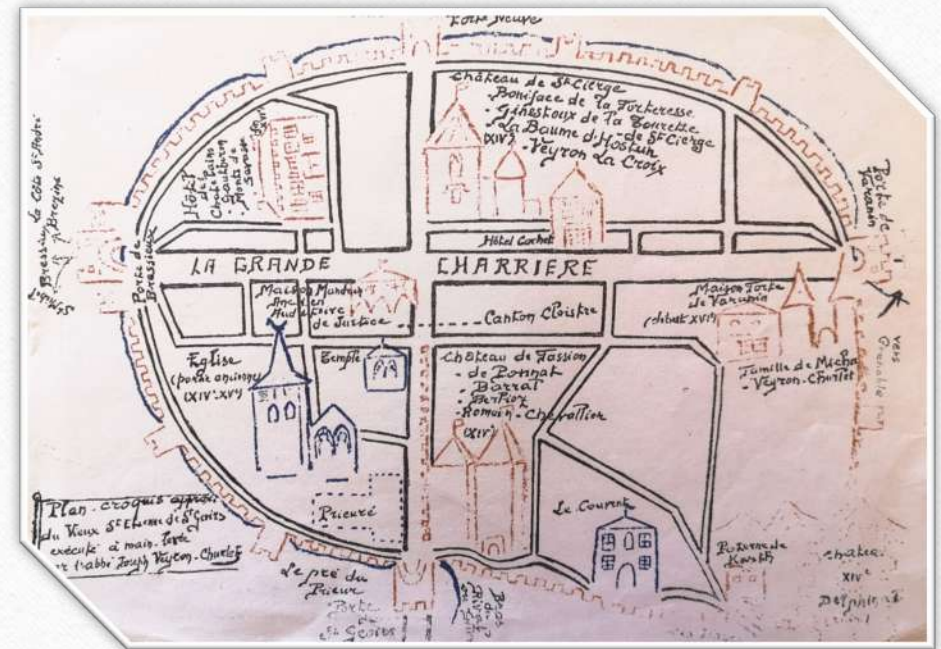
Note : voir aussi borne d'information fixée au sol.

Le lavoir et les remparts (2)

Après le château Saint-Cierge, le parcours se poursuit. Sans le savoir, nous avons marché sur les vestiges d'un ancien petit canal enterré dont l'évocation sera faite avec l'histoire des moulins. Ensuite, nous prenons sur notre droite, rue du lavoir et, comme un "clin d'œil" à l'histoire, nous longeons sur quelques mètres ce petit canal paysagé, modèle réduit du fossé qui entourait le village.

I. Nous arrivons près du lavoir reconstruit en 2017. Il rappelle le souvenir de celui réceptionné le 19 octobre 1904 et abandonné dans les années 1960. Recouvert de tôles, il mesurait 11 m de long sur 6 de large et placé après le parcours du canal sur les trois-quarts du village, son eau était souvent souillée de tous les débris déversés. Le tout à l'égout n'existait pas !

II. Les fortifications du village comprennent des remparts avec fossés de 12 m de large et contre-fossés alimentés par la rivière, le RIVAL, détournée à cet effet. En 1321 un chemin de ronde est élaboré puis, vers 1340 des remparts de 6 m de haut pour les murs et 10 m pour les tours.



Reconstitution à "main levée" – abbé Joseph Veyron-Churlet -1972.

Au fond de ce parking, une portion de ces remparts témoigne de ce passé de protection. Ils étaient indispensables afin de tenter d'empêcher les incursions de l'ennemi mais aussi, des vandales, des soldats sans contrat, tout comme des entrées de malades contagieux et faire payer un droit d'octroi (entrée).

Sur d'autres endroits du village, de plus modestes portions sont encore visibles :

- Rue du général Vinoy sur sa partie ouest débouchant sur la maison Varanin (parcours – étape 3)
- Rue Dauphin Jean II.
- Partie du soubassement de la salle des Remparts visible sur sa partie nord.
- Place aux Chèvres.

Rien d'exceptionnel ? Pourtant, contrairement à d'autres régions ayant dans leur sol des pierres de tailles, nos aînés ne pouvaient compter que sur ces "cailloux roulés" banchés de terre à pisé. En çà, ces vestiges deviennent exceptionnels !

Tout au long de ce parcours, remarquez la présence de ces vestiges, levez les yeux vers les dessous de ces toits parfois ouverts pour l'aération des galetas (greniers).

À mi-hauteur, parfois, dans le mur, une petite niche protégeait la statue d'une Vierge Marie, il en existe encore.

Admirez aussi ces alignements de cailloux, plus ou moins ordonnés ils marquent les époques – à cette fin, les murs de l'ancienne église illustrera nos propos (parcours – étape N° 9)

Au sol, des points d'eau témoignent de la présence des anciennes fontaines publiques.

Toujours au sol, dans les angles, une grosse pierre faisait riper les roues des chariots en protégeant ainsi les moyeux. Suivant les régions, on les appelle "chasse-roue" ou "chasse-moyeux".

Et plus mystérieux encore, non visibles car privées, des caves sous les anciennes demeures sont faites de ces cailloux roulés. Certaines étaient reliées entre elles par des petits passages.....ne sommes nous pas au pays de Mandrin, le célèbre contrebandier ?

La maison Varanin (3)

Cette vaste maison forte a été construite à la fin du XV^{ème} siècle. Dite de *Varanin* elle gardait la porte Est du village.

Faute d'archives à son sujet, sa date de construction et le nom de son fondateur nous sont inconnus.

Varanin est dérivé du mot latin *varadinum* signifiant petit château. Le nom est ensuite celui du hameau de notre village, *Varagnin* et est repris par une famille. Le lieu d'habitation devenait le nom de famille, comme cela se faisait souvent : *Jean Patouilly Varagnin* au début du XVII^{ème} siècle.

Plus tard, cette demeure a été la propriété des Sieurs De Micha, vice-châtelains et châtelains de St Etienne de St Geoirs, notables de notre région dont Jean né au village au début du XVI^{ème} siècle et de Sieur Perraud Du Nant (1758).

Cette intéressante demeure féodale, renaissance primitive, a conservé la presque totalité de son appareillage de maçonnerie en pierres roulées. Son portail, situé latéralement est flanqué de deux tours rondes, rasées en partie à la révolution.



Sur le cliché du dessus, notez la présence de l'ancienne bascule.

Des fenêtres à croisillons ornées de gorges, de colonnettes et de tablettes d'appui agrémentent la face nord.

Sur la face sud, donnant sur la cour intérieure, c'est un double mâchicoulis orné de meurtrières en forme de croix. Sur cette façade, on découvre aussi une magnifique fenêtre à meneaux ainsi qu'un cadran solaire.

Cette maison forte étant implantée sur les remparts. Une muraille en pierres qui protégeaient la cité, longeait, à partir de la maison, un pré en pente contre le coteau en direction du château delphinal (parcours – étape N° 4).

Vers 1670, cette demeure fut acquise par la famille Veyron-Churlet et Marguerite, épouse Mandrin, accoucha, selon la coutume, dans la maison maternelle, de son fils prénommé Louis le 11 Février 1725, célèbre contrebandier.

Cette version du lieu de naissance n'est pas tranchée. C'est la raison pour laquelle, le parcours conduira vos pas vers l'étape 12 - Maison Mandrin



Cliché actuel vers les deux tours.

Le Château Delphinal (4)



RAPPEL : LA GUERRE DELPHINO-SAVOYARDE 1282 – 1355 À L'ORIGINE DE CETTE CONSTRUCTION

“**La famille**”, par les héritages, les mariages et les donations, prime sur la nationalité ou la territorialité. Les provinces sont morcelées.

Des territoires comme le Faucigny, en Savoie, s'enchevêtrent, appartenant au Dauphiné alors que la Côte-Saint-André et Voiron, par exemple, sont à la Savoie. Les batailles s'enchaînent.

Pour se protéger, sont construits ou remis en œuvre de nombreux châteaux, maisons fortes, forteresses, fortifications des villes et villages.

LE CHÂTEAU DELPHINAL DE SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS

1314-1315 : Le Dauphin Jean II (1280-1319) transfère le siège de son mandement de Saint-Geoirs à notre village, Saint-Etienne **de**... ..Saint-Geoirs. Sur la hauteur dominant la plaine de Bièvre assez marécageuse, il y fait construire une demeure seigneuriale et château-fort pour résister aux Assauts du comte de Savoie sur l'emplacement d'un ancien fortin du XIII^{ème} siècle.

01 octobre 1314 : Bien que Dauphin du Viennois, Jean II ne peut s'ériger en maître sur ce mandement qui n'est pas sa propriété foncière. Aussi, signe-t-il un contrat d'échanges de territoires avec Aymard, baron de Bressieux puis en 1315, avec Pierre du Muranais et enfin le 18 février 1315 avec Lantelme de Saint-Geoirs. Il signe, en même temps **une charte des libertés** pour encourager l'installation de nouveaux habitants en leurs octroyant des droits d'usage.

Vers 1340 : Humbert (1312-1355), fils et successeur de Jean II, poursuit l'œuvre de son père avec, au pied du château, l'édification de notre village entouré de remparts.

1341 : Humbert II établit un marché de grains et de bestiaux et octroie les armoiries au mandement.

12 juin 1366 à 1534 : 17 visites d'entretien et inventaires du château sont réalisées par des maîtres d'œuvre.

14 mars 1485 : Constat de Pierre Fournier :

La grande salle est toute détruite et il pleut partout, là où se tenaient les assemblées de la communauté.

22 septembre 1488 : Les quatre tours sont encore en état.

1534 : Dernière visite, le château ne peut plus être utilisé.

Le châtelain représente le Dauphin. Il a la charge de la garde dont il lève les hommes d'armes. Il entretient le château et organise sa défense. Il peut aussi avoir des attributions judiciaires et administratives sur l'ensemble du mandement, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Geoirs, Plan, Quincieu et Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

Les premiers châtelains sont souvent des hommes de guerre, grands seigneurs ou de petite noblesse qui recherchent ces emplois lucratifs qu'ils transforment en offices inféodant des familles sur plusieurs générations.

À compter du XVIII^{ème} siècle, cette fonction devient plus modeste. Elle est confiée à des bourgeois, roturiers, procureurs, notaires qui deviennent de simples présidents d'assemblées de communautés où ils représentent l'autorité du seigneur.

Du 23 avril 1343 au 30 mars 1349, par différents traités, de Vincennes à Romans, le **"transport" du Dauphiné** au royaume de France est acté avec le statut d'une relative autonomie qui sera conservée jusqu'à la Révolution. Le prince de sang du roi de France portera désormais **le titre de Dauphin**. Le 1^{er} à porter ce titre est **Charles V (1338-1380)**.

Du 21 octobre 1444 à 1534, le mandement est vendu quatorze fois de Thomas Lescuyer à Pierre François de la Porte. Il est parfois privé, parfois appartient au domaine royal.

Ainsi, en 1520, le lieutenant général du Dauphiné, **Pierre Terrail de Bayard** l'achète au nom du roi François 1^{er}.

Notons l'acquisition par Mme la Marquise de Sassenage en 1750 pour un montant de 28 000 livres soit 440 000 euros. Sa rente annuelle s'élève à la somme de 2200 livres soit 35 000 euros environ – sans compter la plus value, il lui aura fallu une douzaine d'années pour un retour sur investissement !

Entre 1534 et 1548, Le château est irrémédiablement abandonné. Ses pierres sont en partie récupérées pour la construction de la maison dite Mandrin qui pourra accueillir l'assemblée du peuple (parcours – étape N° 12).

Poursuivant votre parcours, derrière le mur d'enceinte, vous découvrirez le château de Fassion après être passé devant le "couvent" (étapes 6 et 5).

Pour rejoindre ces deux prochains points vous allez emprunter le chemin des Ayes - *Ayes* vient du latin *aqua* pour zone humide, fontaine, sources etc...

Des Ayes, fluaient plusieurs sources alimentant les fontaines du village dont une, dite Médecin puis Roivolery. Cette dernière, alimentait le château delphinal – un puit de 17 m de profondeur y a d'ailleurs été excavé.

Les sources comme les terres étaient alors vendues et le droit d'eau très règlementé.

Ainsi, la source Médecin avait été cédée à divers propriétaires ainsi que la Combe du Rivail, affectée, jadis, à des étangs alimentés par ces eaux et transformés depuis longtemps en prairie.

Rivail est alors s'écrit avec un **i** qui reliait son nom à Aymard du Rivail, juriste né à saint-Marcellin en 1491 et non à **Rival** (riverain) pour le nom d'un autre quartier. La question n'est pas tranchée !

Le quartier des Ayes (aqua-eau) porte donc bien sa dénomination.

Pour rejoindre le site où se tenait le château peut-être avez-vous gravi le petit passage empierré qui relie la rue Étienne Chenavas au Chemin de la Grande Glissière. La tradition orale le dénomme *trésine d'abondance*.

Si vous visitez Saint-Antoine-de-l'Abbaye, treize ruelles sont faites de pierres – on les appelle des *goulets* et les cailloux roulés apparents ont pour but de ralentir *l'abondance* de l'eau lors des grosses pluies, ralentissant ainsi son débit.

Le nom Chenavas dont la famille nous a donné deux maires et un député (Octave) prend un **Z**. Octave s'était "battu" pour faire revenir cette lettre à la fin de son nom d'où une orthographe pas toujours reproduite exactement.

Le Couvent (5)

I. L'ÉVANGÉLISATION DE LA GAULE :

Dans toutes les régions, les religieux sont souvent les premiers habitants des villages les plus "reculés".

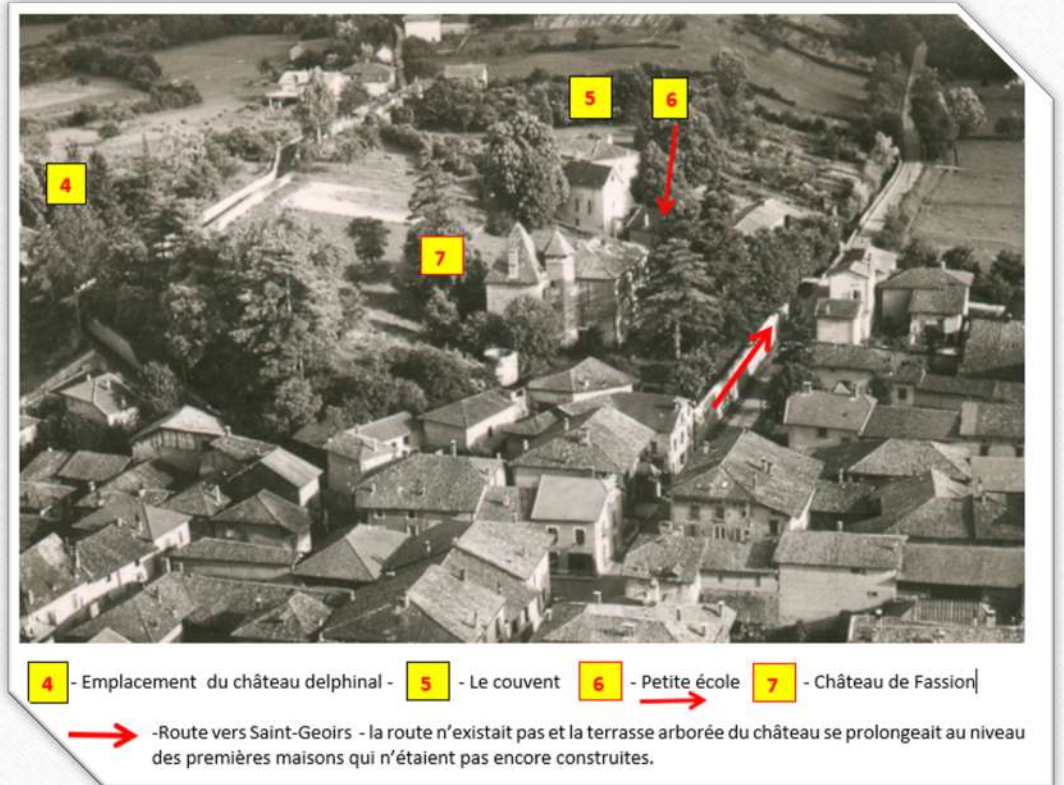
Vienne, au cœur du Dauphiné, constitue le second foyer de chrétiens après celui de Lyon. Le diacre de Vienne Sanctus compte parmi les martyrs de Lyon sacrifiés pour leur foi aux côtés de Sainte Blandine en l'an 177.

Plus de 1000 ans plus tard, au Moyen-Âge, la région est riche en "maisons religieuses".

À l'est de notre village, il n'est donc pas étonnant de relever que les premiers habitants sont, sans doute, des missionnaires catholiques ayant construit leur prieuré (Sanctus Stephanus) vers le quartier du Pailier.

Ils étaient dépendants de l'abbaye Bénédictine de Notre Dame de Cruas en Vivarais.

1320, sous l'influence d'autres abbayes comme celle du Puy-en-Velay, un hôpital (maladrerie) est installé.



II. L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE : UNE SUITE LOGIQUE À LA PRÉSENCE DES RELIGIEUX

1792, la Révolution veut et doit se substituer aux initiatives religieuses pour, dans un premier temps, l'enseignement des garçons puis des filles, mais bien plus tard (lois scolaires de 1881-1882).

1846, la municipalité constate que l'école publique malgré la bonne volonté de leurs instituteurs, titulaires de leur brevet de capacité et de bonne moralité enseignent dans des conditions précaires, petites classes mal éclairées et chauffées.

D'une manière général, l'enseignement primaire public est en crise, les congrégations religieuses se multiplient. L'enjeu est de taille car l'éducation et l'instruction des enfants feront la société de demain.

Dans la région, les pèlerinages à notre Dame de l'Osier depuis 1657, à Ars auprès du curé Vianez (1786 – 1859), l'apparition de la Vierge à La Salette en 1846, à Lourdes 1858 contribuent à l'engouement religieux.

1852, Il est fait appel aux religieux. La municipalité confirme aux frères "Maristes" leur installation. Ce sont des membres de la Société de Marie dont la congrégation est fondée à Lyon en 1816. Trois frères vont tenir des classes à proximité de l'église.

III. ET LES FILLES ?

15 décembre 1854 : le maire réunit le conseil municipal et appelle seize des “plus imposés” pour l’établissement d’une école pour les filles qui serait tenue par les trois sœurs de la congrégation de **Murinai**s dont l’une est brevetée. Ces religieuses s’occupent également des malades. Tous adhèrent et le budget alloué est trouvé grâce à un prêt sans intérêt remboursable en deux ans.

09 février 1855 : le maire de la commune écrit à Monsieur le Préfet afin de connaître l’avancée de sa demande concernant l’ouverture d’une école de filles suite à une convention signée avec la supérieure des Sœurs de Murinai

“**Le Couvent**” est donc ce lieu historique où vivaient, priaient et enseignaient les religieuses.

6 La petite maison à droite de l’entrée était une salle de classe qui fermera en 1936 pour intégrer l’école aujourd’hui baptisée “Sœur Emmanuelle” près de l’église.

Entre temps, le “couvent”, en 1896 a été la propriété de M Émile Reboud, avoué à Saint-Marcellin et sera par la suite vendu à plusieurs particuliers.

Tous les propriétaires doivent être remerciés de leur engagement à l’entretien de la demeure témoin d’une page importante de la construction intellectuelle et morale voire religieuse de la jeunesse de notre village.

Fresque du Moulin (6)



“LE MOULIN DE LOLO”

(Fresque réalisée en 2010 par Mireille Perrin et Vincent Ducaroy)

1	Adrien Veyron-Churlet (1869-1908)
2	Le <i>planchistère</i> permet la séparation, par un tamis, la farine de l'écorce après le broyage.
3	La force motrice entraîne deux roues horizontales, une au sous-sol, l'autre au plafond par l'intermédiaire de la verticale qui alimente la meule. Avec l'électrification, le moteur prenait le relais lorsque le débit de l'eau était insuffisant.
4	Le <i>broyage</i> consiste à moudre le grain et son réglage rend la farine plus ou moins fine.
5	Charles Veyron-Churlet (1906-1983)
6	Volant de réglage hauteur de la meule.

- En 1899, Adrien remet en état le moulin.
- Dans les années 30, il fait passer une production artisanale à une plus industrielle. Toutes les boulangeries de la région sont approvisionnées.
- Charles, orphelin très jeune, est émancipé à l'âge de 16 ans et reprend le “métier”.
- En 1957, la concurrence des grands moulins est trop forte. C'est la fin du “petit” moulin !

Visiteurs ou nouveaux résidents de notre village, sans doute cette fresque, au titre si familier, vous interpelle.

Évidemment, comment ne pas s'interroger sur ce qui ne pourrait être que le souvenir d'une ancienne famille de meuniers ? En fait, l'évocation de la **famille Veyron-Churlet**, avec Adrien, puis son fils Charles dit "Lolo" nous permettent d'évoquer l'histoire des moulins de notre village.

Dans l'ancien régime, le seigneur mettait à la disposition de ses sujets, pressoir, four et moulin que l'on nommait **des banalités**.

"Disposition", certes mais obligatoire et payante souvent en nature.

Jusqu'à un quart des produits transformés était dû au seigneur qui s'enrichissait !

4 août 1789, abolition des privilèges dont la possibilité, pour celui qui en a les moyens, d'acheter une banalité.

17 juillet 1793, plus besoin de racheter, les banalités sont abolies. Chacun est libre pour moudre, presser ou cuire.

Avant d'en arriver là :

13 février 1315, dans la chambre basse du château de Beauvoir-en-Royonnais, en présence du notaire Rosset, Le Dauphin Jean II de Viennois valide l'échange, initié en 1314, avec Pierre de Murinais de tout ce qu'il possède sur les territoires de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, La Forteresse et Sillans **dont les moulins**. De son côté, Pierre prend les territoires de Jean II autour du Murinais.

1583 et 18 juin 1685, ces moulins sont enregistrés **au terrier du roi** (recueil d'actes passés devant notaire) respectivement par le maréchal duc de Tallard (Camille d'Hostun) et Jacques de Theys de Sillans.

1763, année d'un procès intenté par Mme la marquise de Sassenage qui *“dans sa terre de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, possède des moulins banaux et les eaux en sa qualité de dame du lieu”*. Une écluse a été installée sans son autorisation pour arroser des prairies – elle gagne le procès.

Pour rejoindre le lavoir et une partie des remparts, (étape N° 2), nous avons marché sur un canal recouvert.

Celui-ci arrivait du canal (bief) alimentant les moulins. Il descendait dans les prés situés derrière l'ancienne usine détruite Bonvallet à droite de la route de la Daleure, lotissement et ateliers municipaux.

Jusqu'en 1936, le meunier ouvrait la vanne pour purger le canal. Cet afflux d'eau faisait sortir d'énormes rats que les riverains chassaient à coups de balai pour les empêcher de rentrer dans les habitations !

Pas de photographie de ce moulin mais une jolie toile signée René Perraud nous permet d'entrevoir sa vue arrière avec une partie de son quai de chargement.



(Collection Christian Veyron-Churlet)

Le bief passait dessous. Le courant entraînait non pas une traditionnelle grande roue, comme celle classée **une des plus grande de France** à Nantoin mais un système d'engrenages actionnant la pierre actuellement posée à proximité de la fresque.

Le moulin n'était plus en état et a dû être détruit. Alors cette fresque et sa pierre rappellent ce temps jadis.

Au XVII^e siècle le moulin du village produisait 37 setiers : un tiers en froment (blé tendre), un tiers en seigle et un tiers en avoine - un setier est une unité de mesure du grain variant suivant les régions – pour nous, environ 4 tonnes par an pour les 37 setiers.

Réf. Minute du procès de Mme Sassenage/

Un ou des moulins ? Effectivement, notre histoire évoque les moulins. Il y en avait au moins un second et nous vous invitons à poursuivre le parcours vers l'étape N° 8.

Le Château Fassion (7)

Nous ignorons qui a bâti la Maison Forte, **au début du XIVe siècle**, mais ce qui est certain, c'est que cet ensemble architectural a été édifié en deux temps, au minimum, une première partie de forme parallélépipédique, un carré presque parfait comme l'étaient la plupart de ces constructions, la maison forte initiale, édifice militaire situé à proximité du mur d'enceinte de Saint Etienne de Saint Geoirs (ce mur traversait le parc actuel du sud-ouest au nord-est), à cette époque le bâtiment était probablement un peu plus élevé.

Des restes de fenêtres à arcature en ogive romane sont encore bien visibles sur les façades. Les planchers ont été abaissés, les traces en sont bien visibles à l'intérieur des greniers. Tout d'abord fut la maison-forte initiale construite très probablement de **1335 à 1340** appartenant au seigneur de la forteresse, Antoine de Boniface. Cet édifice dont la vocation première a été défensive, l'a perdu avec l'arrivée des canons. **En 1540 ?**

Isabelle de Boniface (qui l'avait sûrement héritée de son père) vend sa maison forte dite "du reconnaissant" au Chevalier Étienne de Fassion, sieur de Mantonne, qui entreprend, probablement à un mètre de celle-ci, la construction de l'aile Nord qui comprendra deux tours (l'abattage des arbres pour les poutres de la charpente eut lieu au printemps 1542) et laissera son nom à l'édifice le château de Fassion.



Il est vraisemblable que certaines parties de cet ensemble ont reçu des modifications **au XVIIe et au XVIIIe siècle**, notamment les charpentes et transformations intérieures. Les fenêtres à meneaux de la tour hexagonale et celle du grand salon ont été conservées.

Nous avons vu précédemment **qu'Estienne de Fassion** avait entrepris de bâtir son château et ce, peu de temps après l'achat de la Maison-forte en **1540**. Pour une famille riche et noble une modeste Maison-forte ne présentait pas beaucoup d'éclat et d'intérêt d'où la décision de la démolir après avoir édifié son château.

Mais Estienne n'eut pas le loisir de le faire, ayant été fauché par la mort en 1556, (il profita de son château peu de temps en fait 15 ans tout au plus). Ayant légué sa propriété à son ami, le prieur de Saint Etienne de Saint Geoires, Guigues Chalan, l'histoire se fait alors discrète sur les successeurs de ce dernier, mais il est fort probable que vu l'état des finances du clergé de province, Guigues s'en sépara rapidement.

Se succédèrent alors au cours des siècles suivants, la famille du baron Etienne de Ponat, la famille de Barral, puis au cours du XVIIIe siècle, nous voyons apparaître dans les archives, la famille Berlioz, Joseph, le Trisaïeul, bourgeois, marchand, et consul moderne, du très célèbre compositeur **Hector Berlioz**, acheta le domaine **en 1750** (joseph est né en 1700 et décédé en 1779) il avait 50 ans. Ils conserveront le château **jusqu'en 1840**.

Mais revenons un peu à nos moutons, si l'on peut dire, il est possible que ce soient les Berlioz qui aient fait faire des travaux d'agrandissements, visant à relier les deux bâtiments séparés de seulement d'un mètre. Ou bien ces transformations ont-elles eu lieu plus tôt au **XVII^e siècle**, personnellement nous ne le croyons pas.

On demanda donc aux maçons de pratiquer une ouverture dans le pignon sud du château et de même dans le pignon nord de la maison-forte. Afin de pouvoir passer de l'une à l'autre. Grosse surprise, les ouvriers se retrouvèrent travaillant dans le château sur le plancher du grenier après le percement, avec le plancher correspondant de la maison forte à la hauteur des yeux, que faire ?

Et bien le plus simple et le moins coûteux, on va abaisser tous les planchers et les mettre au même niveau que ceux du château. Le sol du grenier fût donc abaissé d'environ **un mètre**. On en profitera également pour, cédant à la mode de l'époque, enlever les jolies tomettes rectangulaires qui servaient pièces de réception et chambres, et les remplacer par du parquet point de Hongrie, plus mode (pas de petites économies, tout pour l'apparence, celui-ci fut fait en sapin) ces tomettes ont été retrouvées utilisées en pavement dans les greniers.

Les belles pièces aux magnifiques plafonds "à la française" en chêne furent cloisonnées afin d'en faire plusieurs à l'intérieur. Les grandes cheminées monumentales de l'époque Gothique furent démolies (il n'en reste aucune, malheureusement).

L'on déposa les meneaux des chambres pour les remplacer par de grandes fenêtres vitrées, typiques de l'époque classique, qui laissaient rentrer plus abondamment la lumière. Bref, de l'orgueilleux château d'Estienne, **du début du XVI^e**, que restait-il ? Le château de Fassion appartient actuellement à **Madame Cuvelier de Presle**.

Le lavoir et le second moulin (8)



Nous avons laissé la fresque du moulin (étape N° 7). Sur notre chemin en direction du lavoir, nous avons longé des habitations construites sur les remparts.



Quelques pas plus loin, si vous ne l'avez pas remarquée, regardez cette fresque sur la salle "Le Rempart".
Un joli clin d'œil à notre histoire à l'initiative de Mme Madeleine Bernard de l'AEP La Stéphanoise en 2010.

Nous sommes devant le lavoir reconstruit présentant plus d'attrait que l'ancien fait de béton et c'est tout ?

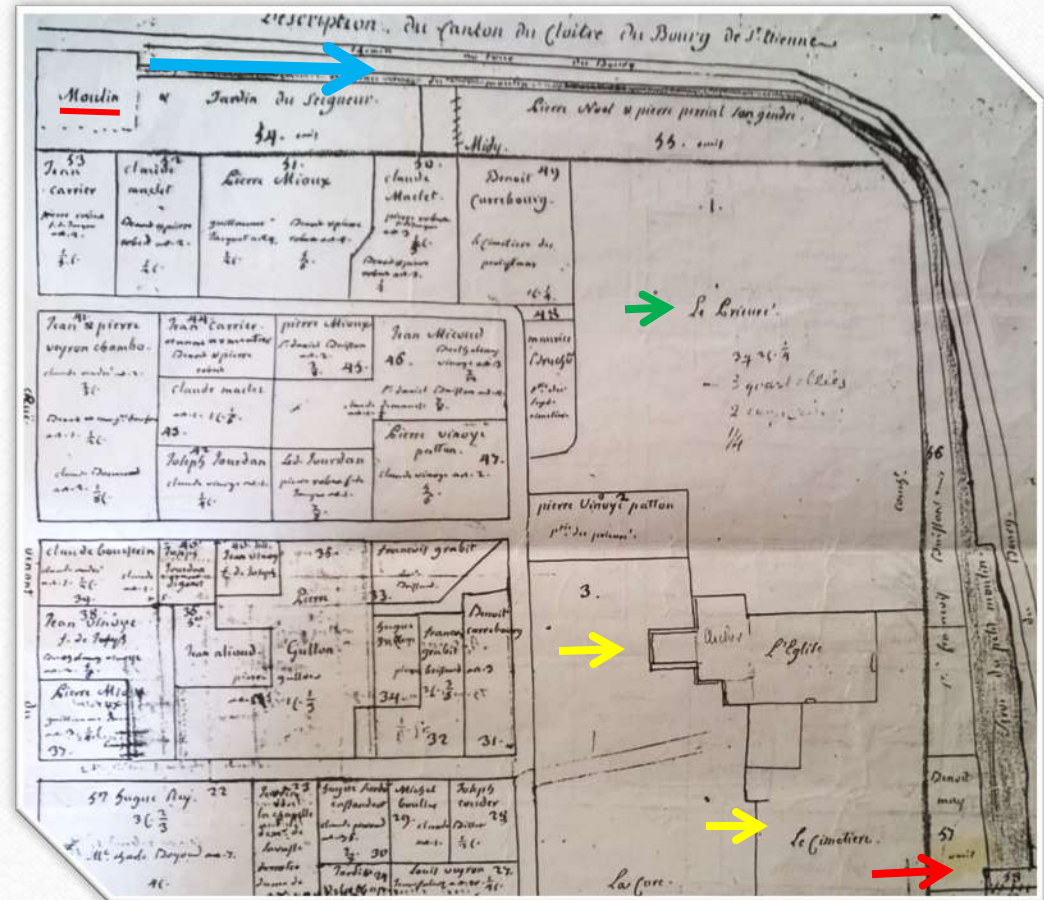
Non, outre la volonté de la municipalité d'essayer de maintenir des traces de notre histoire même s'il est parfois nécessaire de tout réhabiliter, ce lavoir, comme une table d'orientation, nous dévoile la suite de notre patrimoine.

- En haut à gauche le grand moulin.
- ➡ Le bief (canal)
- ➡ Le prieuré, avant 1314 était construit à l'est du village.

En **1562** le baron des Adrets rejoint le duc de Condé à la tête des Protestants. De Montpellier à Grenoble, en passant par Lyon, les batailles s'enchaînent entre protestants et catholiques. **Le 24 octobre 1562**, le baron perd la bataille à **Beaurepaire** et c'est sans doute dans cette période que notre prieuré est ravagé, pillé. Ses moines sont massacrés. Quelques survivants, se réfugient derrière nos remparts. Ils reconstruisent un prieuré.

1565, nouveaux ravages malgré les remparts. Par la suite, enfin, la vie religieuse sera plus sereine, bien que ! (voir étapes église et temple)

- ➡ L'église dans son orientation ouest-est et son cimetière au nord.
- ➡ Le petit Moulin



M Jean Antoine Vette (1898-1985) est le dernier propriétaire du petit moulin.

1924, après avoir été ouvrier du moulin appartenant à M Veyron-Churlet (1^{er} moulin), il l'achète et le modernise.

M Marcel Vette, son fils, auteur du fascicule *"Petite chronique de la rue des moulins"* a bien voulu nous permettre d'utiliser ces deux clichés/croquis et de nous expliquer :

1937, le meunier donne son accord à la construction du lavoir communal. Avant, les ménagères lavaient leur linge dans des endroits aménagés le long du bief. Sur ce cliché, deux dames sont à la serve du petit moulin à côté de l'actuelle école Sœur Emmanuelle.



Le 1^{er} schéma représente le petit moulin et dévoile la roue à aubes cachée sous la toiture de la photo avant sa modernisation.

Le 2^{ème} schéma représente Jean Vette portant le sac de grains.
La roue à aubes a été remplacée par une turbine Neyrpic (ci-contre)

Notons la petite chute d'eau donnant la force motrice.



Son fonctionnement et conditions d'exploitations étaient identiques aux deux moulins.



Le pain, aliment de base, principal et parfois symbolique dans la religion, a traversé les siècles. Il n'est pas étonnant que sa pénurie, lors des années de grandes famines dues aux ravages climatiques ou aux conflits ait entraîné les révoltes et la Révolution !

Au XX^{ème} siècle, l'agriculteur apporte *son grain à moudre* au moulin dont l'exploitation est soumise aux conditions de l'Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC). Cet organisme fixe, à chaque moulin, son "*droit à mouture*" (poids de blé tendre pouvant être moulu – ce droit annuel peut-être cédé à d'autres moulins).

Le pain à "façon", revenons vers notre agriculteur. Il ne reprend pas sa farine mais se rend directement chez le boulanger vers qui le meunier la livre. Il va ensuite chercher son gros pain. Le boulanger inscrit sur le carnet correspondant à chaque agriculteur le poids du pain qui ne paye que la "*façon*".

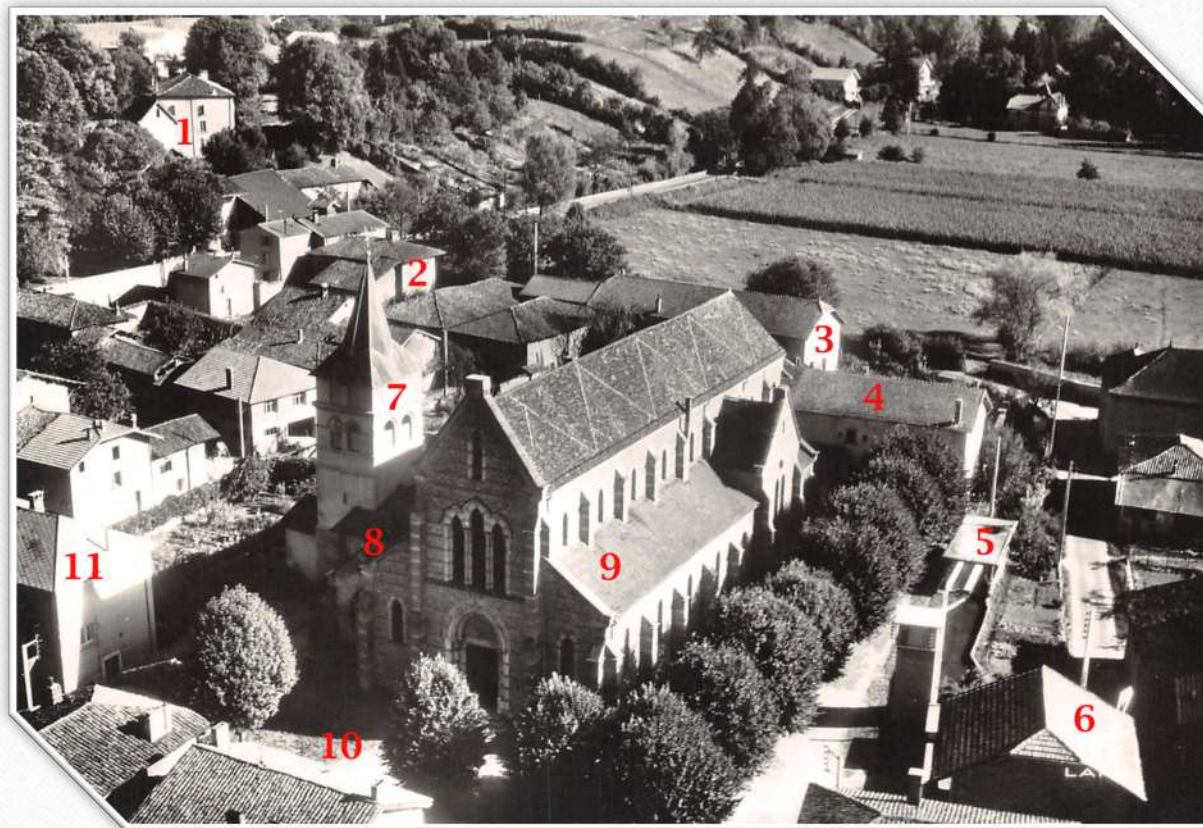
L'Eglise (9)

Du lavoir (5), nous nous sommes déplacés sur le parvis (10) de l'église.

Suivant le plan cadastral des années 1750, sous nos pieds, se trouve l'ancien cimetière qui sera transféré en 1847.

Rappel et indications des étapes précédentes :

- 1 : le couvent
- 2 : le grand moulin
- 3 : la salle "Le Rempart"
- 4 : école libre "sœur Emmanuelle" inaugurée en sa présence en 1991
- 5 : 1^{er} lavoir communal
- 6 : petit moulin
- 7 : clocher de l'église primitive orientée vers l'est
- 8 : petite partie seconde église
- 9 : église actuelle
- 10 : ancien cimetière (parvis)
- 11 : cure et jardin du "curé".



Le terme primitif ou première église selon l'abbé Jean-Pierre Poncet (1754-1826) doit être relativisé tant, au début de notre village, une église pouvait être un simple édifice fait de pisé et de bois maintes fois détruit et reconstruit.

Ce qui est encore visible, faisons le tour.

- 1** : **XV^{ème} siècle**, reste le clocher-porche entretenu plusieurs fois, a résisté au temps.
- 2** : **1690**, chapelle et partie de sacristie.
- 3** : **1862**, la seconde église fortement détériorée est détruite – afin de préserver les vestiges des 1^{ère} et 2^{ème} église, cette 3^{ème} est orientée nord-sud.

Depuis le parking, près de la rue des Anges, observons les cailloux roulés du mur dont l'alignement plus ou moins ordonné marque les deux époques, XV et XVII^{ème}.

De là, retournons-nous et profitons en pour admirer la masse imposante du château de Fassion.



Le coq à la pointe du clocher cet animal de basse-cour, semble veiller sur les paroissiens durant la nuit. Ensuite il réveille ceux qui dorment afin, qu'ensemble, ils célèbrent le jour qui approche, la lumière naissante.

Anecdote : lors d'une réparation de la flèche dans les années 1950, deux ouvriers (J Reboud et P Savignon) ont placé dans la sphère, sous le coq, quelques pièces de monnaie, suivant la tradition !

Sur le fronton de la porte côté ouest (lavoir), **la date 1690** y est inscrite. Peut-être un hommage des constructeurs de 1862 à leurs aînés de 1690 ?!

Rentrer dans une église : une symbolique, des termes et des usages parfois oubliés.

Le parvis : clôturé, étymologiquement proche du mot "paradis" est le lieu où l'on se ressource, se nettoie, se salue entre paroissiens. Suit ensuite...

Le narthex, sorte de sas après les grandes portes comme un trait d'union entre le profane et le sacré. Les non baptisés y restent pour écouter la liturgie sans entrer dans l'église. Ils sont baptisés le soir de Pâques, ils pénètrent enfin!

La nef : de la forme renversée et du latin "*navis*" vaisseau, le navire protège l'homme des intempéries et le "*capitaine*" est le prêtre. Sur les murs, les vitraux illustrent les écritures divines, versant la clarté (Dieu)

Le Transept : en forme de la Croix permet d'allonger la nef donne la place au "*chœur chantant l'homme (chorale)*" et donnant, aux fidèles qui écoutent la messe en latin, de mieux communier, de mieux unir leurs prières.

Le Chœur (le lieu) ou sanctuaire : très visiblement séparé du reste par des *chancels* afin de bien montrer qui fait quoi. Au temps jadis, seuls les religieux éventuellement assistés d'enfants de chœur y évoluent.

À l'intérieur de notre église : Dans le respect de ce lieu de recueillement, poussons la porte de la chapelle **Notre Dame de Pitié ou dite de Fassion** avec sa **Pietà**. Laissons-nous nous envahir de cette ambiance solennelle. Son intérieur restreint, anguleux n'en est pas pour autant austère tant ce lieu qui semble "vide" est, en fait, "rempli" du souvenir de nos Anciens, de leur, joie, de leur peine, de leur espérance !

Continuons notre plongée dans le passé avec cette ancienne carte postale.

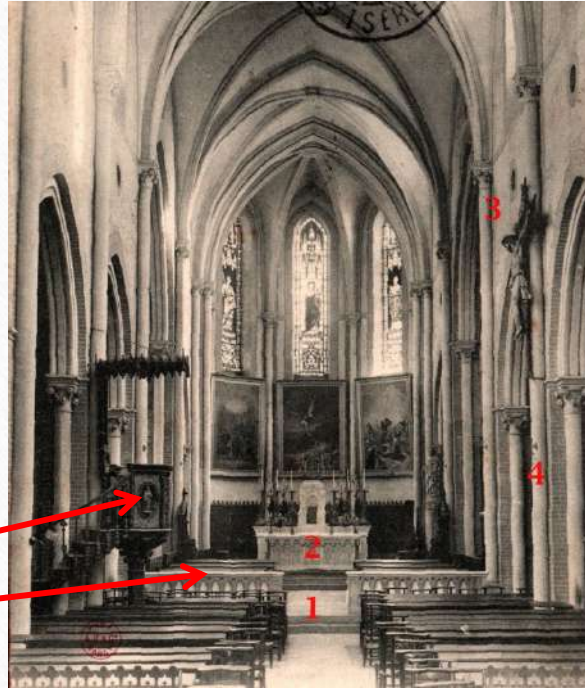
Le tabernacle devait être l'habitation provisoire de Dieu. Le tabernacle originel est la tente qui abritait l'Arche d'Alliance.



3 la Croix

La Chaire

Les chancels sont encore en place.



4 Croix de consécration de l'église. Au nombre de 12 (apôtres), peintes sur la face interne des piliers, elles ont été ointes par l'évêque.



1 le chœur est le lieu précis où sont célébrés les temps fort du baptisé, baptême, communion, mariage, enterrement.

2 au sanctuaire jusqu'en 1962 (Vatican II), le prêtre faisait dos aux fidèles, puis derrière l'autel La messe ne sera plus en latin L'hostie est déposée dans la main.

L'église, au cœur de notre passé religieux, nous réserve encore des surprises comme l'histoire des cloches, vitraux, copie du tableau de "L'apparition de l'Immaculée Conception à six personnages", fresques dans le clocher...

Pour en savoir plus : outre l'équipe paroissiale, l'association pour le patrimoine qui a organisé des visites, les documents suivants ont été consultés : Poncet J. Pierre Abbé, publications et notices diverses – bulletin cantonal Félix Veyron La Croix aux archives départementales – Sept siècles d'Histoire à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs de Charles Monnet et Michel Bourgeois – de Marathon à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs de Michel Demange.

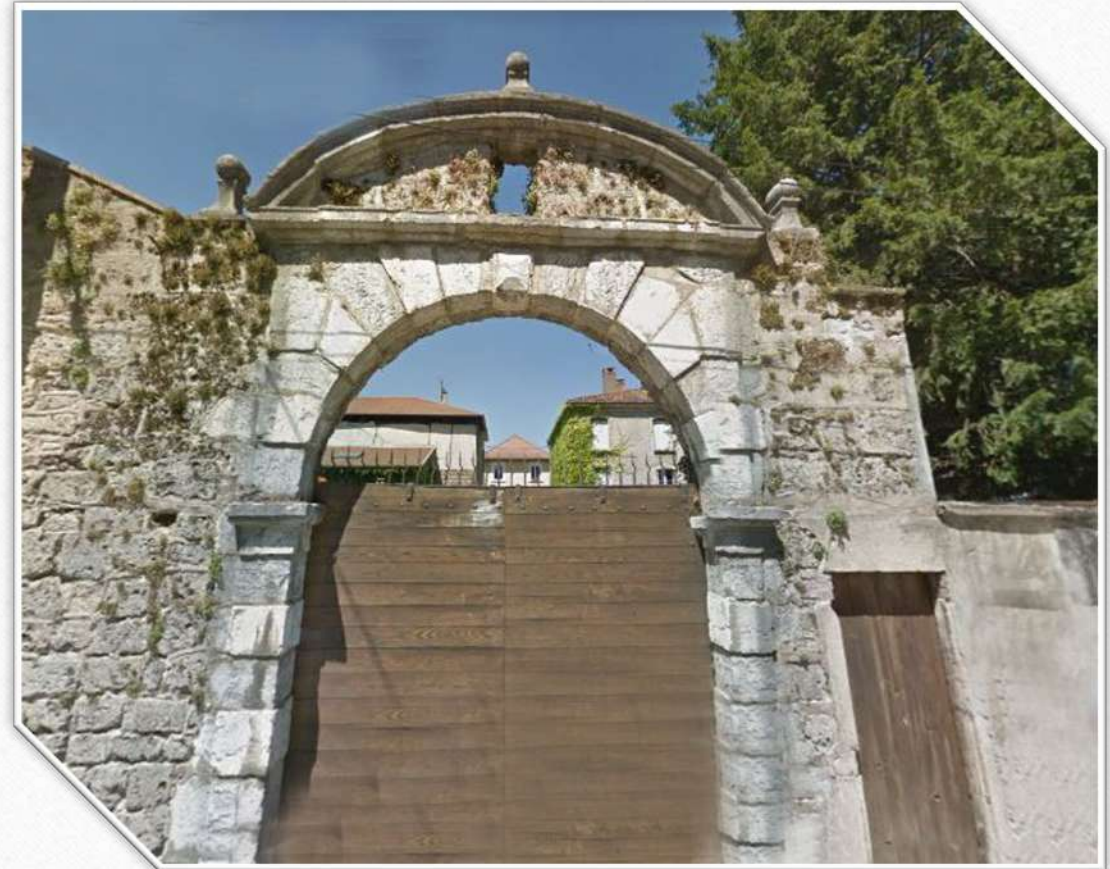
Le porche « Gautheron » (10)

Nous quittons le parvis de l'église, descendons les six marches pour nous retrouver dans la rue Joseph Étienne Chenavas. Quelques mètres sur notre droite, un ancien porche attire notre attention. **C'est le porche dit "Gautheron".**

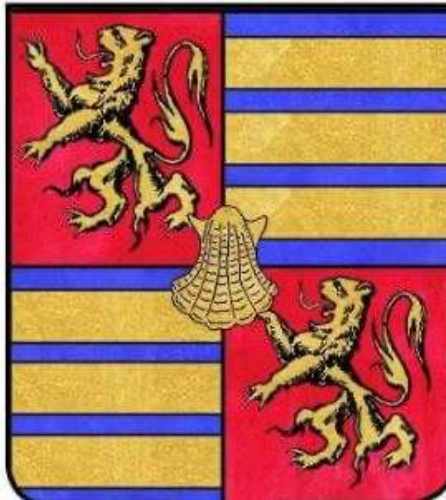
Ce porche nous permet un nouveau saut dans l'histoire de notre village et aussi, par son emplacement, d'évoquer, le souvenir de deux personnalités, **Étienne Chenavas et son fils Octave**. Ce dernier, après des études sur l'origine de son nom, écrira Chenavaz avec un "z" au lieu du "s".

L'origine du porche est liée au **château delphinal** et à **la maison dite "Mandrin"**. Ces deux édifices disposaient d'une salle pouvant accueillir les sujets du mandement. Réunis en assemblée, sous la présidence du châtelain, ils évoquaient les affaires de la communauté.

Après deux siècles, le château tombe en ruine et ne peut plus être utilisé. Puis, dans la maison commune plus connue sous le nom de "*maison Mandrin*" le premier étage qui s'avèrera trop petit est réservé aux réunions. (note : la famille de Louis Mandrin n'achètera cette maison qu'en 1644)



Avril 1596 : Henri IV inféode la châtellenie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et d'Izeaux à **Étienne Gautheron sieur d'Hurtière** près de Tullins. Mentionnons que le roi Henri III (1551-1589) avait déjà accordé ce statut **(1580)** à charge :



(armoiries de Gautheron d'Hurtière)

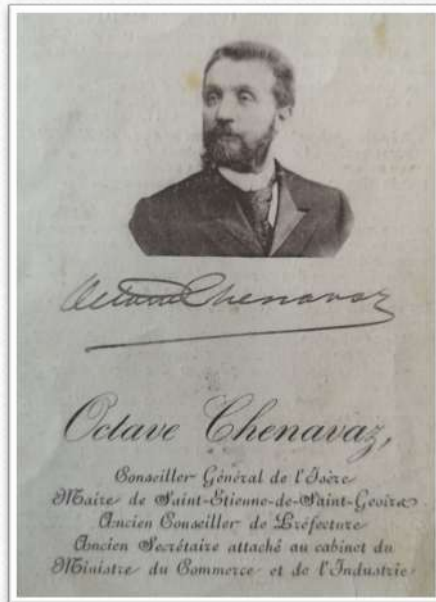
"de faire bâtir un auditoire de justice, prison et grenier audit lieu pour conserver les droits du Roy".

*Pour la construction desquels lui fut donné les débris de la grande tour du château dudit lieu appelé Colombier, du côté de bise sans pouvoir être occupé à autre usage ni appelé que l'auditoire de justice, grenier du Roy et prison royale et sans que ledit **Gautheron** se puisse nommer, d'autre titre que de capitaine châtelain de Saint-Etienne et d'Izeaux...."*

Dans l'étape N° 17, consacrée à notre mairie, nous reviendrons sur l'histoire de cette construction, de la famille Gautheron et de celle de Mons de Savasse qui leur succèdera (Mons s'écrit sans "t").

1872, la commune, par l'intermédiaire de son maire, Étienne Chenavas (1823-1889) négocie l'achat de la propriété, comprenant une grande superficie de terrain. L'accès se faisait par un porche. Démonté. Il est reconstruit à l'arrière de la maison de la famille Chenavas.

1892, Octave Chenavaz (1855-1912), fils d'Étienne, il sera le successeur de son père et dans la demeure, et comme maire (1892 à 1895), de conseiller général, 1889 à 1895 date à laquelle il démissionne pour exercer son mandat de député de l'Isère.



Sur la rue Octave Chenavaz, la bâtisse familiale, porte sur son fronton, la date 1760.



6 juillet 1912, Octave décède à Paris sans descendance. Le 26 août 1912 Sa veuve, Marie-Louise Nigrón dite Aubry, sans doute dans une volonté "non officielle" de son époux, fait donation à la commune de divers immeubles dont la maison pour la fondation d'un hôpital hospice.

27 septembre 1913, Mme Chenavaz se remarie et a une fille. Cette naissance pourrait remettre en cause la donation. Il n'en est rien, la volonté est maintenue. Cependant, de lourds travaux sont à envisager et la commune n'en a pas les moyens.

20 janvier 1921, Mme Chenavaz, devenue Mme Douare accepte de modifier les clauses du testament et la donation est confirmée à la commune, à charge de verser le fruit des locations au bureau de bienfaisance du village.

Elle est louée aux docteurs de la commune, Bugnon, Guyonnet et Favre. En 1956, Maurice Favre et son épouse Lucette Fleuret l'achètent. Ils entreprennent de lourds travaux. Tous deux décédés, la maison sera vendue. Il est agréable de savoir que de nouveaux propriétaires vont redonner "vie" aux murs chargés d'histoire locale.

Pour en savoir plus : fond Chenavaz à la bibliothèque de Grenoble – plusieurs publications d'Octave Chenavaz sur ses réalisations dans la commune (nous y reviendrons pour souligner son engagement pour notre village) – magazine communal **Le Mandrinois**, juin 2020 sur le site internet de la mairie – Sept siècles d'Histoire à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs par Charles Monnet et Michel Bourgeois – de Marathon à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs par Michel Demange (médiathèque).

La maison du schisme (11)

Nous avons laissé le porche Gautheron et nous voici arrivés à l'intersection des rues Étienne Chenavas/avenue du docteur Louis Guyonnet.

L'arrêt devant cette maison pose question.

Que représente-t-elle ?

Une architecture classique recouverte d'un crépi neutre !...Et pourtant, à bien y regarder, sur sa façade nord, une fenêtre géminée et trilobée marque la transition entre le style roman et gothique.





La tradition orale nous indique qu'elle aurait pu être prélevée ainsi que d'autres matériaux à l'église, lors des guerres de religions (1562).

Nous pouvons constater une ressemblance de style entre la fenêtre encore visible sur la chapelle de l'église (cliché de gauche) et la fenêtre de la maison (à droite).

La **“maison du schisme”**, est donc le nom de cette bâtisse et surtout le symbole du déchirement des français entre catholiques et protestants.



Rappel succinct sur cette page historique de notre pays et de notre village.

XII^{ème} siècle, un terreau d'interrogations religieuses, s'installe dans notre région avec l'ancien marchand lyonnais **Vaudès (1140-1217)** et ses disciples.

Ils prêchent pour une lecture plus stricte de l'évangile. Leurs diverses actions dont celle du soutien aux pauvres, échappent à la hiérarchie ecclésiastique. Ils sont excommuniés.

Pourchassés, ils se répandent dans notre région et les Alpes. Plus tard, leur présence est attestée à Beaurepaire en 1374. De ce nom naîtra l'église évangélique Vaudoise.

31 octobre 1517, Martin Luther (1483-1546), professeur en théologie, scandalisé par le commerce des indulgences (achat des péchés pour raccourcir le passage au purgatoire) rend publique ses protestations...

1532, le synode vaudois de Chamforan (Italie) le courant Vaudois finance l'impression de la première bible en français (bible dite d'Olivétan -1535) et rejoint le mouvement de la Réforme.

Notre région au carrefour de la Réforme, une bible en français permettant à chacun(e) de mieux l'interpréter avec l'aide de prédicateurs comme Michel Servet (1511-1553) aide à cette nouvelle vision religieuse.

17 janvier 1562, édit de tolérance signé par Charles IX sous l'influence de sa mère Catherine de Médicis.

1^{er} mars 1562, massacre de protestants à Wassy(52) marque le début de la première guerre de Religion.

1562, 1567,1568, l'ensemble du Dauphiné dont la plaine de Bièvre avec la Côte Saint-André, Beaurepaire et tous ses alentours ne sont pas hostiles à la Réforme même si le nombre de protestants demeure limité, entre 6 et 7 % de la population.

La région va être le théâtre de nombreux combats et massacres. Ils sont occasionnés par les troupes régulières du baron des Adrets, (protestant en 1562 - catholique en 1563) avec à leur tête les capitaines Carrouges et Porte.

Aux côtés des soldats réguliers, les mercenaires sont toujours avides de butins faciles !

Notre village et son prieuré n'échappent pas aux meurtres et destructions déjà évoqués lors de notre étape N° 10 en commentaires du plan cadastral de 1750.

24 août 1572, massacre de la Saint-Barthélemy : entre 10 000 et 30 000 morts pour la France

30 avril 1598, Édit de Nantes, signé par Henri IV, met fin aux guerres de Religion et définit le droit des protestants.

Une liberté toute relative car très contraignante comme par exemple celui de se rendre dans un des temples dument reconnu pour écouter les sermons.

Le temple de notre village ? À ce jour, seuls, les temples de Roybon, Saint-Marcellin et Beaurepaire sont attestés pour le XVII^e ?!

Le cimetière protestant de notre village ? la parcelle N° 49 en 1750 porte la mention “cimetière des protestants”. Il serait situé à l’est de l’église au fond de la rue des Anges.

Avant 1750 ? Sans doute, comme dans les Cévennes, les protestants étaient enterrés dans leurs terres. L’abbé Poncet précise : *“Gabriel Eynardon, capitaine décédé le 22 novembre 1694, fut enterré dans son bûcher ; Alexandre Eynardon, décédé quelque temps après, fut enterré comme son père etc...”*

14 mai 1610, assassinat d’Henri IV par Ravailac met la régence du royaume entre les mains de la très catholique Marie de Médicis, mère de Louis XIII encore mineur, la position des protestants va devenir difficile. Leurs biens seront petits confisqués. Ils sont persécutés. Ils commencent à fuir le royaume.

18 octobre 1685, révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV.

Conséquences pour notre village, selon les rôles sur les nouveaux convertis avec état des nouveaux convertis qui ont quitté le royaume depuis 1683, 1699 (réf 4 E 370/CC35- archives départementale de l'Isère) **onze protestants stéphanois sont partis.**

Notons parmi eux, deux noms "Enardon" que nous pourrions orthographier avec un "y" pour Eynardon dont le nom de famille correspond à ceux cités auparavant, Gabriel et Alexandre enterrés dans leur bûcher !

Des membres de cette famille sont attestés à Lausanne en 1692.

De cette famille, il y a **Jean Eynardon**, fils de Jean, notaire du village qui, en 1625, apprendra à Grenoble, l'art de l'orfèvrerie. On lui doit, entre autres chefs-d'œuvre, la châsse de Saint-Antoine, ornée de dix bas-reliefs en argent.

Notons, c'est bien celle de Saint-Antoine de l'abbaye !

Cité : *'comme orfèvre protestant connu pour l'œuvre religieuse destinée au culte catholique' !*

Quand l'art réconcilie les oppositions !

Sans doute, estimerons-nous avoir bien fait de nous arrêter un instant devant cette fenêtre géminée et trilobée !
Il suffisait de l'entrouvrir pour faire, une fois de plus un saut, dans notre histoire locale !

Pour en savoir plus : histoire de la Côte-St-André de l'Abbé Clerc-Jacquier – histoire générale du Dauphiné de Nicolas Chorier – Vie quotidienne et persécutions des protestants dans la plaine de la Bièvre et ses environs (XVII et XVIII^e siècle) d'Émilien Robert – Pierre Valdès et les Vaudois – 2014 de Jérôme Perrin – archives départementales...



La maison Mandrin (12)

Outre les aventures du célèbre contrebandier, **Louis Mandrin**, la maison familiale de notre concitoyen rassemble, à elle seule, tout notre passé.

Elle est le symbole de l'histoire du Dauphiné, des batailles contre le comte de Savoie, de notre village et aussi, l'histoire des Dauphins, des princesses, des ordres religieux, du château delphinal, de sa construction, de son achat, des propriétaires successifs, des familles, des adjonctions, du procès dit des "Poëlles" et des commerces.

Amis, passionnés de patrimoine ou simplement curieux de ce passé, passant devant la bâtisse, il suffira juste de libérer votre imagination pour entendre le tumulte de ce temps jadis nous expliquer cette histoire singulière.

Devant La Maison, peut-être les 11 étapes précédentes n'ont pas été vues, un rappel succinct s'impose.

Pour les plus curieux, suivront moult détails chronologiques ou, pour un aperçu plus rapide, les gravures expliqueront les modifications au cours de son histoire.



I. PRÉAMBULE :

218 av JC à l'an 1032 : les allobroges, tribu gauloise, notre province passe, successivement, sous domination de différents gouverneurs ou seigneurs : romains, burgonde, Francs, et une seconde fois, par le comte Boson, au royaume de bourgogne, vassal du Saint-Empire romain germanique.

Le suzerain est éloigné de ses provinces. Des familles vont prendre l'ascendance. Ce sont les comtes d'Albon.

* premier, avec Guigues 1^{er} vers l'an mil.

* dernier, avec Humbert II, il vendra le Dauphiné au royaume de France le 30 mars 1349.

II. LA GUERRE DELPHINO-SAVOYARDE 1282 – 1355

CAUSE PRINCIPALE

“La famille”, par les héritages, les mariages et les donations, prime sur la nationalité ou la territorialité. Les provinces sont morcelées.

Des territoires comme le Faucigny, en Savoie, s'enchevêtrent, appartenant au Dauphiné alors que la Côte-Saint-André et Voiron, par exemple, sont à la Savoie. Les batailles s'enchainent.

Pour se protéger, sont construits ou remis en œuvre de nombreux châteaux, maisons fortes, forteresses, fortifications des villes et villages.

LE CHÂTEAU DELPHINAL DE SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS (parcours – étape 4)

1314-1315 à 1326 – le Dauphin Jean II (1280-1319) transfère le siège de son mandement de Saint-Geoirs à notre village, Saint-Etienne de...Saint-Geoirs.

Il fait construire un château-fort sur la hauteur dominante et sur l'emplacement d'un ancien fortin ou camp retranché du XIII^os.

Vers le milieu du X^{ème} ou au début du XI^{ème} siècle, vers le quartier du Paillet, sur le chemin qui conduit à Sillans, un prieuré avait été établi avec l'appellation "*Sanctus Stephanus*" composé d'un "*quatuor monachi*" (quatre religieux).

Puis, au pied du château comme un point avancé au château, se construisit notre village.

1314 : La Charte des Libertés, immunités et franchises accordées par le Dauphin Jean II autorise les sujets du mandement **à se réunir en assemblée** sous la présidence du châtelain, pour s'occuper des affaires de la communauté et du mandement. **Ces réunions se tiennent au château.**

1534 : Le bâtiment s'est dégradé. Le château ne peut plus être utilisé, les réunions ne peuvent plus s'y tenir !
Il faut trouver un emplacement. Ce sera celui appartenant à l'abbaye de Saint-Just-de-Claix.
Un pavillon, moyennant une rente va y être construit.



Du ciel, Les traces de deux tours ajoutées au "colombier" sont visibles. Les mesures donnent 40mX30m.



Avant 1548, la maison est construite en cailloux roulés.

Les étages supérieurs furent occupés pendant quelques temps par l'auditoire des châtelains.

Le rez-de-chaussée, est une halle voutée, soutenue par des arceaux, ouverte sur les quatre faces et réservée au public.

Jusqu'à la fin du XVIII^e, cet espace est appelé les "poëllles" ou le "poylle" ou "lo Peylo" (du latin *pallium*, le voile ou le dais que l'on portait au-dessus du Saint-Sacrement).

Cet espace sert à la fois de :

- Lieu de stockage de denrées des marchands venus au marché.
- Lieu de rassemblement des hommes du peuple.
- Lieu où se traitent et sont signés les actes notariés (Mention : "signé sous les poëllles" trouvés sur les documents)
- Là aussi, se trouvait une fontaine dite fontaine de la ville qui va être à l'origine de conflits.

Avril 1596 : Henri IV inféode la châtellenie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et d'Izeaux à Étienne Gautheron sieur d'Hurtières près de Tullins à charge :

“ de faire bâtir un auditoire de justice, prison et grenier audit lieu pour conserver les droits du Roy”.

LA MAISON DITE “MANDRIN” DEVIENT DONC LIBRE DE SA PREMIÈRE FONCTION

Vers 1580, Pierre Asport, châtelain, marié à Antoinette Du Deveys, fille de Claude, ancien châtelain l'achète avec les tènements qui l'entouraient.

Vers 1590, Louise Asport, une des quatre filles, hérite de la maison au décès de Pierre Asport. **En 1592, Louise épouse Pierre de Revel** de la branche des mandements de Roybon, Chasselay, Serre-Nerpol et Brion. Le couple a eu 7 enfants dont Benoit de Revel sieur de la Flammanchère.

Benoit de Revel, (? 1610 – 25 février 1658) héritier, habita sans doute la maison avec son épouse Nicole de Villeneuve dont le père, Jean, était avocat au Parlement de Bourgogne. En 1644, ils se seraient installés dans une maison, au mas de la Flammanchère, hameau de Cours.

1644 : vente à Maurice mandrin. La famille semble avoir de bonnes relations avec la famille Revel...

Les mandrins sont originaires de la Drôme, paroisse de Mours près de Valence.

PREMIÈRE MODIFICATION DE LA MAISON :

Vers 1698, la fontaine publique sous les “*poëllles*” sous l’arceau à l’ouest, finit par se tarir.

Les Mandrins ayant acheté dans leur basse-cour, un puits, il fut établi qu’ils le mettaient à disposition du public en échange d’une portion des “*poëllles*”.



Petite pièce aménagée par les Mandrin pour leur usage personnel.

(Gravure originale modifiée par Michel Demange selon les descriptions historiques et sous toutes réserves)



Sans doute, le passage vers le puits, propriété de Mathieu Mollière et son épouse, née Marianne Mandrin

C'est ainsi que l'arceau de la façade au nord fut bouché en partie et une petite pièce fut aménagée sous la voûte à l'usage des Mandrin mais à condition que le mur ne soit qu'un simple galandage et non un gros mur.

Mais le provisoire perdura plus d'un siècle -Maurice Mandrin l'habita de 1644 à sa mort en 1666.

1666 : Pierre Mandrin hérite

1727 : les 3 fils de Pierre héritent - Louis, Joseph et François se partagent la maison

1728 : François garde, seul, la maison paternelle. Il épouse Marguerite Veyron-Churlet, parents du contrebandier.

1742 : Louis, le contrebandier, à la mort de son père, a 17 ans. Louis et sa mère héritent de la maison.

1765 : après la mort de Louis en 1755, sa mère, Marguerite gagne le procès contre le fisc qui voulait s'en saisir.

Elle laisse sa maison à Jean, frère de Louis, son héritier universel. Jean se retire à La Frette.

1767 : location à Claude Guillaud boulanger de Biol qui y établit un four dans la cuisine ou la basse-cour.

9 mai 1768 : Jean vend la maison au docteur Étienne Emery qui fût le père d'Apollinaire Emery chirurgien de la garde de l'empereur Napoléon et qui l'aida dans son passage par les Alpes et l'accompagna à Sainte Hélène.

1771 : M Emery vend la maison à Joseph Jacquemet, bourgeois du village originaire de Saint-Michel de Saint-Geoirs.

AVEC JOSEPH JACQUEMET SOUTENU PAR ANTOINE SCIPION COCHET, TOUR À TOUR, NOTAIRE, CONSUL, LIEUTENANT DE CHÂTELLENIE, DÉBUTE UNE AUTRE HISTOIRE SINGULIÈRE DE LA MAISON "MANDRIN".

Avant 1772 : Le couple Mathieu Mollière et son épouse Marianne Mandrin (sœur du contrebandier) influencé, d'après O Chenavaz, par Antoine Cochet, **n'accepte plus que les habitants se rendent au puits situé sur leur terrain.**

La population est consternée. Sieur Cochet étudie donc, l'historique de la fontaine qui était sous les arceaux et qui a tari. Les eaux de la fontaine prenaient leur source dans un vallon appelé **La Combe du Rivail (Aymar du)**, au dessus d'une autre **fontaine des Ayes** et encore au-dessus, une troisième appelée **fontaine Médecin** et plus anciennement Rivolery.

Rivalité familiale : En 1772, le propriétaire de cette Combe et de cette fontaine était **M. Joseph Veyron La Croix, oncle du sieur Cochet**. Il venait de céder une grande partie de cette double propriété à M. Pierre Biessy, curé du village.

1^{er} PROCÈS :

Sieur Cochet persuada la population à intenter un procès contre MM Veyron La Croix et Biessy au motif que la fontaine Médecin était une dépendance de la fontaine de ville et que les accusés profitaient de cette eau pour arroser leurs prairies.

Le procès dit "de la fontaine Médecin" engagé devant le Parlement de Grenoble **en 1772 perdura jusqu'au 21 juin 1777** où il fut définitivement jugé et la communauté déboutée et condamnée à tous les frais qui s'étaient élevés à une somme importante.

SECONDE MODIFICATION DE LA MAISON :

Entre temps, au mois de juin 1775, l'épouse de Jacquemet dénommée *"la belle Façon"* par le curé Biessy ne supportait plus de voir une partie de sa maison livrée au public alors qu'elle souhaitait installer à la place des *"poëllles"* un salon pour traiter d'égal à égal avec les bourgeoises du village.

Le couple le fait savoir et le construit.

Les derniers arceaux sont obstrués – Note : l'adjonction à la maison existait peut-être depuis 1728.

20 juin 1784 dans la matinée : une assemblée est convoquée.

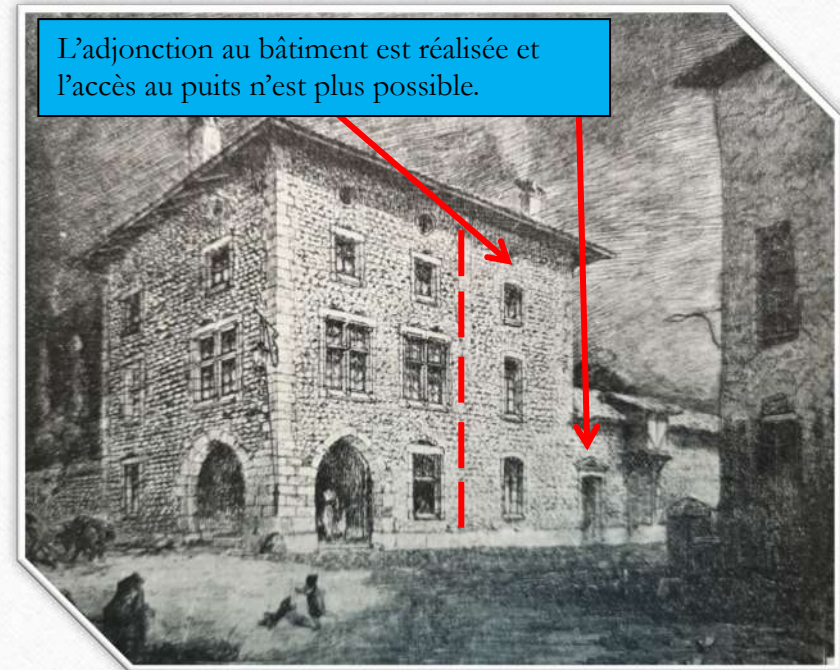
Sieur Jacquemet met en avant les risques d'éboulement qui seraient de la responsabilité de la commune.

Le consul Simian, constatant qu'il n'y avait pas assez de monde pour voter, **renvoie la délibération.**

20 juin 1784 dans l'après-midi : les alliés à Sieur Jacquemet se réunissent l'après-midi même : 62 personnes contre 32 le matin.

Joseph Jacquemet fait l'offre de terminer le procès et de compenser les dépens, si la communauté consent à donner la jouissance à perpétuité de la voute pouvoir faire clore cette situation.

Signent contre : Jean Vinoy (grand-père du général) Claude-Joseph Veyron La Croix, Pierre Bottu, Jean Gonon, Jean Reboud, Pierre Mathais, consul, Cochet, capitaine châtelain et Veyron Duplan, Greffier. La proposition est adoptée.



Gain de cause est donc donné à sieur Jacquemet.

1789 - Révolution : emportés dans la tourmente révolutionnaire, les stéphanois écrivent leur propre histoire loin du tumulte des grandes villes. Il débaptise entre autres, le nom du village en "*Marathon*"

Dimanche 3 juillet 1791 : des habitants se réunissent devant la maison (place du Canal) **commencent à démolir le mur qui obstruait les arceaux des "poëlles"**.

Dimanche 10 juillet 1791 : l'assemblée réunie, **relance la procédure dite des "poëlles"**, en transmettant tous les documents à deux avocats pour conseils.

Dimanche 29 octobre 1791 : Le conseil de la commune se réunit pour prendre connaissance des conclusions des deux avocats saisis :

- **Les faits sont favorables à la commune** mais il est demandé de tenter une conciliation avec sieur Jacquemet.
- **Celui refuse, souhaite un jugement** et ne veut point d'autres médiateurs.

29 juillet 1792, l'an 4 de la Liberté : décision du Directoire du département mettant un terme définitif au procès.

"Que la reprise du procès ne parait point avoir un objet d'utilité réelle pour toute la commune ; que néanmoins elle se trouverait engagée dans une poursuite très dispendieuse.

“Arrêté :

Qu’il n’y a pas lieu de délibérer sur la demande des exposants.

Fait en Directoire du département de l’Isère, le 29 juillet 1792, l’an 4 de la liberté.

Signé : Puis, vice-président ; Dumolard, Tourte, secrétaire”.

Après cet arrêté :

La maison est réparée et les “*poëlls*” sont désormais fermées. M et Mme Jacquemet établissent un salon ou une salle à manger.

1800 : donation de sieur Jacquemet à sa nièce Angélique Poncet – Angélique se marie le 27 juin 1800 à Étienne Joseph Veyron La Croix, dit Ducharrel, notaire et nommé maire de la commune par arrêté préfectoral du 11 octobre 1815. Il s’installe dans la maison jusqu’à sa mort en 1824.

1824 : héritier : Claude Joseph Veyron La Croix, fils d’Etienne, naît dans la maison le 6 juillet 1805. Mais ne l’habite que très rarement. Conservateur des hypothèques à Tournon (Ardèche), marié le 7 juillet 1805 à Jeanne-Marie Monnavon, parents de Marie Léontine et de Marie Amélie décédée en bas âge.

1873 : héritière : Marie Léontine, (1838 – 1911) mariée en 1865 à Françoise-André Francisque Michoud (1828 – 1900) ne viennent à la maison que pour les vacances. Mlle Désirée Veyron La Croix (1809 – 1890), sœur de Claude Joseph, demeura dans la maison avec des domestiques jusqu’en 1890.



Ce cliché pris 1890 permet de visualiser l'arche côté Est ainsi que la fontaine qui a été déplacée et toujours en service vers les halles.



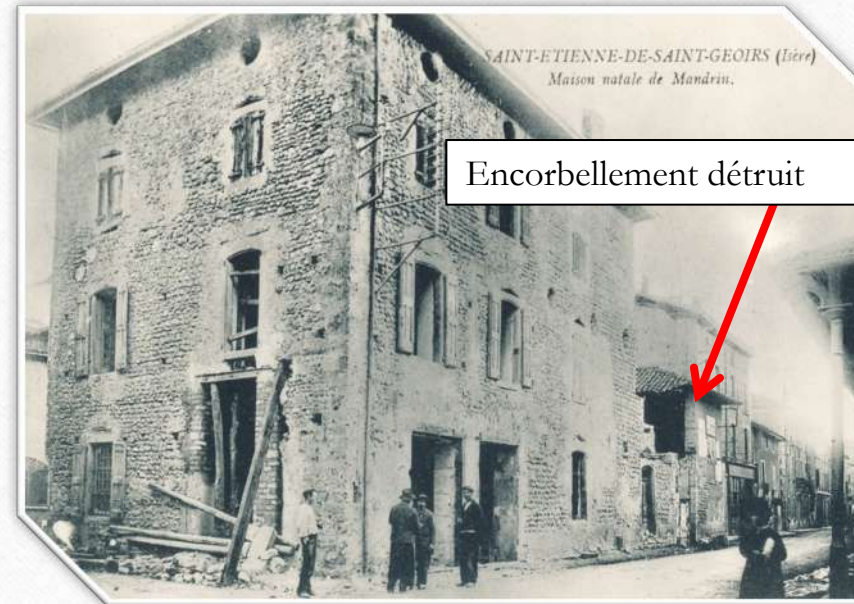
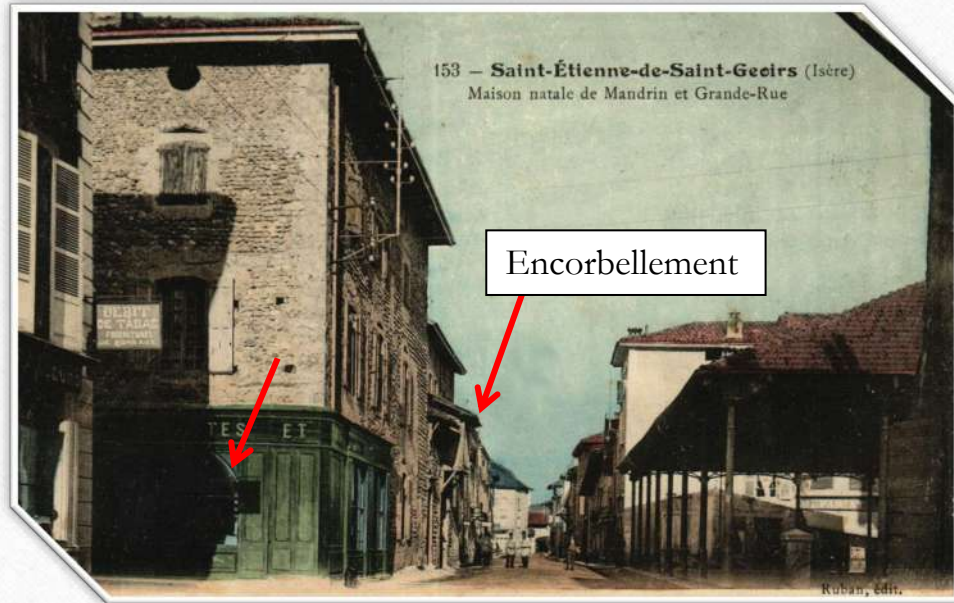
1890 vente: Marie Léontine vend la maison à **M Romain Marron (1874 - 1961)** marié à **Zoé Mélanie Michallet (1874 – 1948)**, parents de :

- **Marcia Marron (1901 – 1943)** mariée le 23 avril 1930 à Gabriel Marius Clément Savoie parents de Madeleine
- **Gislain Marron (1917 – 1952)** marié le ?? à Paulette née Micoud de Brézins – veuve, elle se remarie avec Marius Joubert

Mentionnons que Romain avait une sœur Clémentine Honorine Berthes mariée le 9 août 1899 à Florimond Badin (1873 – 1934). Ils demeuraient juste derrière la maison "Mandrin".

DERNIÈRES MODIFICATIONS DE LA MAISON

Septembre 1891 : L'arceau, à l'est, est fermé par une grande porte vitrée mais qui laisse encore deviner sa forme un peu ogivale.



1910 – Aligement et modifications au nord, une grande porte vitrée a été percée (une décision du conseil municipal du 24 novembre 1910 évoque la disparition de la maison en accord avec le département).

La Halle (13)



La halle est “intimement” liée au marché de notre village.

1341 : Le Dauphin Humbert II crée un marché qui a persisté jusqu'au 8 mai 1703.

Le déclin de notre marché :

Si la guerre de 100 ans (1337-1453) ne touche qu'indirectement la province, elle met un terme à la croissance économique. La région fait l'objet d'attaques par des bandes de routiers puis les querelles de village et d'exactions sur les marchés et voies de commerce.

Octave Chenavaz rappelle également une lettre de noble Louis d'Arces et son épouse Élémone Boniface qui, s'adressant au roi Dauphin, soulignent deux premières décadences du marché :

“Les émoluments des moulins sont de moitiés diminués tant par la mort des paroissiens d'icelle votre ville et dépopulation comme pour les guerres aussi depuis que Cour de Rome est partie d'Avignon car au temps que ladite Cour estait audit lieu d'Avignon, esdits moulins se mouloyent grans quantité de blés, et les farines s'en pourtoient audit lieu d'Avignon...”

A la demande de Camille d'Hostum, (1652-1728), comte de Tallard, maréchal de France et seigneur du pays, le Parlement de Grenoble le rétablit. Il se tiendra le jeudi de chaque semaine **sur la place du Marché Royal**, presque en face, c'est-à-dire dans l'emplacement de l'extrémité ouest de la halle actuelle.

Puis la commune semble ne plus avoir de marché.

1820 : Pavage de la Grande Rue, achat de pompes à incendie, clocher réparé.

“Projet d'obtenir le rétablissement d'un marché ainsi qu'elle en a l'intention depuis longtemps.”

10 mai 1825 : Mr Perriol, maire le rétablit. Des anciennes habitations délabrées sont achetées et détruites dont la grange de Julie Garnier veuve Louis Tourtat et le four de Joseph Jourdan.

Le jour du marché ne sera plus le jeudi mais le lundi car c'est aussi le jour d'audience du juge de paix.

1826 : construction de la halle sur la moitié de l'existante confiée au charpentier Jean Joseph Chambard de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs pour un montant de 2400 Frs.

6 novembre 1887 : Mr Etienne Chenavaz, maire, faisant suite aux délibérations des 21 juin 1885 et 15 novembre 1885, fait le constat que la halle, faite de bois, ne correspond plus aux besoins du pays.

Achat de la maison aux héritiers Monnet contiguë à la maison commune qui toutes deux sont détruites laissant un bel espace.

La maison commune dont il est question semble avoir été démolie en 1873. Elle abritait l'école des garçons, une salle de la mairie, de la justice de paix et la boutique d'un marchand tailleur.
(Abbé Poncet)

Ce marché couvert sera fait de fer et les travaux confiés à l'architecte Mr Monnet de Vienne.

25 mars 1888 : Plans et devis pour un montant de 11 300 frs sont acceptés par le conseil municipal.

03 juin 1888 : Délibération pour détruire les anciennes halles en bois qui ont perduré 60 ans.

16 septembre 1888 : Adjudication

31 mars 1889 : Les halles sont démolies.

12 mai 1889 : Les travaux sont en cours. Le dallage est bordé de pierres de taille ne présentant aucun accès aux voitures ce qui entraîne les protestations et procès par M. Rojat, quincailler, qui veut garder son entrée sur la place publique.

2010 – 2011 : Rénovation des Halles.

Notons : À côté de la halle, est à disposition du visiteur, une borne d'information dont, il est intéressant d'y trouver le schéma d'évacuation des eaux pluviales par l'intermédiaire des colonnes de soutien de la toiture. Procédé tout à fait original.

Centre du village, la halle a vu autant passer de défilés, que de clients attirés par le marché.



Le porche (14)

Il fait partie de notre paysage. Il est reconnaissable sur les anciennes cartes postales et pourtant, à ce jour, son histoire reste à découvrir.

De dessous du porche, il suffit de lever la tête afin de pouvoir lire, sur l'une des poutres, **la date de 1770** et de là, la page "histoire" nous interpelle !

De mauvaises appellations : de tradition, souvent, une bâtisse porte le nom du dernier propriétaire "Guérin" qui était négociant en boissons.

En 2020, la commune a pu l'acquérir grâce à l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

"Le porche" ouvre désormais sur le centre de soins non programmés et son parking orné de ses buis centenaires.



Remontons le temps : avec M. **Alexandre Gagneux**, maire de la commune, à compter du 10 mars 1895 et durant quatre mandats soit 26 ans et 7 mois. Sur cette rare photo, il est assis derrière Octave Chenavaz.



En 1884, Alexandre, agent général de la compagnie La Providence fonde le commerce de marchand de vin dans la maison qui nous intéresse.

Le 3 décembre 1921, sa fille Blanche, épouse **M. Eugène, Payerne** qui succèdera dans le commerce de vin de son beau-père.

À Eugène Payerne, succéderont **M. Chaussabel** et **M. Guérin**, dernier propriétaire privé.

Il nous manque une centaine d'années (1770 à 1884) :

De sources familiales Veyron La Croix, il se disait que ladite maison était celle de la famille du notaire **François Buisson (1690-1768)**, notaire royal.

Il est issu d'une vieille famille du village qui occupa héréditairement la charge de châtelain. Sa dernière fille, Antoinette, épouse le 23 janvier 1766, Joseph-Claude Veyron La Croix (1740-1806).

Il prend la suite de son beau-père en qualité de notaire et lieutenant de châtelainie.

Ce "**clin d'œil**" à l'histoire nous ramène vers la 1^{ère} étape de notre parcours, le Château Saint Cierge appartenant aux descendants Veyron La Croix !

Un **second clin d'œil** ? François Buisson, dans sa fonction de châtelain est l'auteur de la lettre à M. Modieu, procureur général au parlement du Dauphiné du 31 mars 1753 donnant le signalement de **Louis Mandrin...**

Un **troisième clin d'œil** ? En 1778, la marquise de Sassenage, propriétaire du mandement depuis 1750, le remplace par son cousin germain, Antoine-Scipion Cochet (1745-1813). Ils s'opposent dans le **procès des "poëllles" de la maison dite Mandrin** (Étape 12).

Une fois de plus, ce porche garde encore bien des mystères à découvrir mais en le franchissant, c'est encore quelques pages de notre histoire qui se dévoilent.



La maison de Rose Valland (15)



Rose Valland a habité de nombreuses années durant la maison devant laquelle vous vous trouvez. Cette dernière repose aujourd'hui au cimetière de Saint-Etienne de Saint-Geoirs.

Attachée de conservation au musée du Jeu de Paume, dédié **depuis 1932** aux écoles étrangères contemporaines, Rose Valland participe, comme l'ensemble des personnels des musées nationaux, à la mise en sécurité des œuvres des musées menacées par l'imminence du conflit mondial.

Elle est ensuite, **dès novembre 1940**, le témoin révolté du pillage organisé par les nazis qui font transiter par son musée, réquisitionné à cet usage, les œuvres dérobées aux familles juives et franc-maçonnnes avant de les expédier en Allemagne où elles viennent enrichir les collections du Führer, de Goering ou des musées allemands.

Impuissante à empêcher cette mise en coupe réglée du patrimoine artistique français, **Rose Valland** parvient cependant à se maintenir à son poste durant les quatre années d'occupation, à établir dans des conditions extrêmement périlleuses les listes détaillées des œuvres qu'elle voit défiler dans les salles et à rechercher leur destination en Allemagne.

Ces renseignements, transmis régulièrement à la **Direction des musées nationaux**, s'avéreront capitaux pour l'établissement d'une stratégie de récupération après-guerre.

À la Libération, Rose Valland devient secrétaire de la Commission de récupération artistique puis, contractant un engagement au sein de la **Première armée française**, part en Allemagne avec le grade de capitaine. Elle est alors chargée de retrouver, en lien avec les Alliés, les pièces appartenant à des collections françaises et de veiller à leur retour.

On estime à environ **60 000** le nombre d'œuvres d'art rapatriées en France, par la Commission de récupération artistique et les Alliés, grâce au travail et au dévouement de Rose Valland.

Rédigé en 1961, son livre témoignage, ***Le Front de l'art***, bénéficiera d'un éclairage médiatique inattendu et demeurera jusque dans les années 1990 une référence sur l'histoire de la récupération des œuvres d'art.

Le monument aux Morts (16)



Les ravages humains, conséquences des guerres, ne doivent pas être oubliés.

Telle était la volonté légitime de nos aînés, pour témoigner, dans chaque village de France, du sacrifice de ses enfants. Le monument aux morts en est le symbole inaliénable.

Il semble veiller sur notre "relative" tranquillité comme ces paisibles joueurs de boules en arrière plan.

02 juillet 1915 : le statut de “Mort pour la France” est instauré et ouvre des droits aux familles comme les pensions ou l’état de pupille de la nation.

1916 et 1919 : respectivement, création du diplôme “Mort pour la France” et recensement des morts avec la rédaction de Livres d’or (le nôtre est incomplet et confond les St-Geoirs du département).

19 avril 1919 : Il est évoqué la construction d’un monument aux morts. En attendant, les noms sont inscrits dans l’église. Au cimetière, également, sous une grande croix ouvragée, le soubassement porte, gravés dans le marbre, les noms de nos soldats (1914 - 1918 / 1939 - 1945 / 1957).

20 juillet 1919 : le maire Félix Veyron La Croix expose, au conseil municipal, le projet de construction d’un monument. Il obtient l’unanimité.

06 décembre 1919 : la commission composée du Dr Guyonnet, Mrs Ravel, Bonvallet, Girier, l’archiprêtre Grosset et Mlle **Rose Valland**, alors élève des Beaux-Arts, décident du choix du monument et de son emplacement

21 mars 1920 : deux emprunts successifs de 5 000 frs s’ajoutent à la souscription soutenue par les mutilés qui a rapporté 7 000 frs.

16 mai 1921 : Henri Gaston Dintrat, sculpteur régional, est désigné. Un premier projet fait de plâtre, grandeur nature, est d’abord refusé. Trois ans après la fin des combats, le monument est en place.

23 octobre 1921 : inauguration à laquelle, familles, notables, anciens combattants se recueillent à l’énumération des braves tués au champ d’honneur et au son de la Marseillaise chantée par les enfants.



Durant la seconde guerre mondiale : Impassible et silencieux, il veille encore, malgré la présence ennemie, sur ses enfants déjà tombés au champ d'honneur, prisonniers ou engagés dans la Résistance.

Et dès que cela est possible, toujours dans ces années troubles, les stéphanois marquent l'hommage aux braves.



Il est aussi un autre “monument” lié à la première guerre mondiale: La chapelle du Mathais.

Sur les hauts du village, au Mathais, des braves peuvent remercier leurs familles qui, durant les quatre années de guerre, s’agenouillent devant la statue de Notre Dame. Elles La supplient de leur rendre, sains et saufs, leurs soldats de maris ou de fils partis à la guerre. **Ils étaient douze et sont tous rentrés vivants.**



Historique : 1880, Antoine VINOY, propriétaire, est affaibli par la maladie.

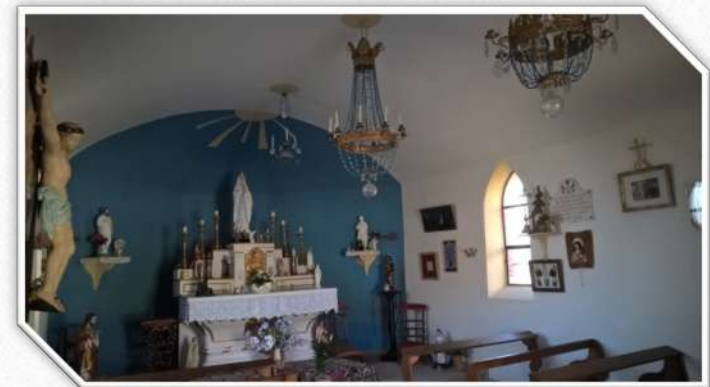
Il promet à ses trois filles, très pieuses, Marie Angéline, Marie Rosine et Catherine Berthe que s’il guérit, il leur donnera un terrain pour la construction d’un lieu de prières.

Antoine guérit. La chapelle est construite avec l’aide des habitants du hameau entre 1882 et 1885.



1979 - création de l’association “Pour la restauration et la mise en valeur de la chapelle du Mathais” avec des travaux en 1981-1982 et en 2007-2008.

N’hésitez pas à la visiter tant pour son histoire humaine que pour la qualité de sa restauration.



La mairie (17)

Notre village a environ 700 ans, soit de 1314, date “officielle” de sa création par le Dauphin Jean II, à nos années 2020.

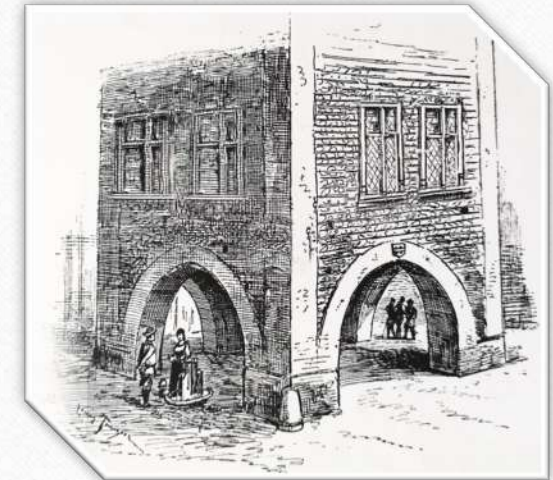
En 700 ans, **sept lieux** vont servir de salle pour la communauté.



Lieu N° 1 : Les fondations du *château delphinal*, construit par le Dauphin Jean II dans les années 1314-1315, sont visibles.

Une salle est prévue afin de recevoir l’assemblée de la communauté pour y débattre des affaires de la communauté, sous l’autorité du châtelain (voir étape N° 4).

Lieu N° 2 : entre 1534 et 1548, le château, fortement dégradé, ne peut plus accueillir les assemblées. Il est décidé de construire une maison connue plus tard, sous le nom de *maison dite de Mandrin* (voir étape N° 12).





Lieu N° 3 : L'hôtel des châtelains

Les locaux de la maison dite *Mandrin* ne sont plus, à leur tour, suffisants.

Avril 1596 : Henri IV inféode la châtellenie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et d'Izeaux à :

Étienne Gautheron sieur d'Hurtière près de Tullins.

Il lui est demandé de construire un auditoire de justice, prison et grenier et pour y conserver les droits du roi.

Cet édifice a été vendu à la commune en 1872 par Mme Nodler née Mons de Savasse afin d'y accueillir, la mairie, les locaux du juge de paix, école des garçons, poste, la gendarmerie et quelques logements de fonction dont celui du garde champêtre. Il fut démoli du 4 au 14 mai 1993.



Au VI^{ème} siècle, période de notre construction, le pouvoir communal n'est plus l'apanage des seigneurs ou de leurs représentants. Il est de plus en plus transféré vers les bourgeois.

Les notables demeurent redevables au roi et aux princes. Lors de leur passage dans les villes ou villages, *l'hospitalité* est de mise d'où l'appellation *hôtel de ville*.

Lieu N° 4 : *Le temple décadaire*

Le terme *mairie* apparait après la Révolution de 1789. En attendant, Claude-Joseph Veyron La Croix, chef de la Révolution dans la commune prononce un discours dans *le temple décadaire* et est élu, premier maire, le 18 février 1790.

Ce *Temple* n'était autre que *l'église* transformée durant la Révolution en lieu de religion républicaine.

Dans d'autres villages plus importants ou villes, des bâtiments plus importants sont requis. Ils prennent le nom de *la maison décadaire*

Décadaire de *décadi*, dixième et dernier jour de la décade républicaine qui était chômé et correspondait au dimanche, dernier jour de la semaine.

Précision : alors que l'église devient le temple républicain et des anticléricaux, ajoutons à cette page que la 3^{ème} église a été construite grâce à des aides privées dont une partie du terrain (jardin du prieuré) propriété d'Étienne Chenavas, père d'Octave, maire, conseiller général et député.



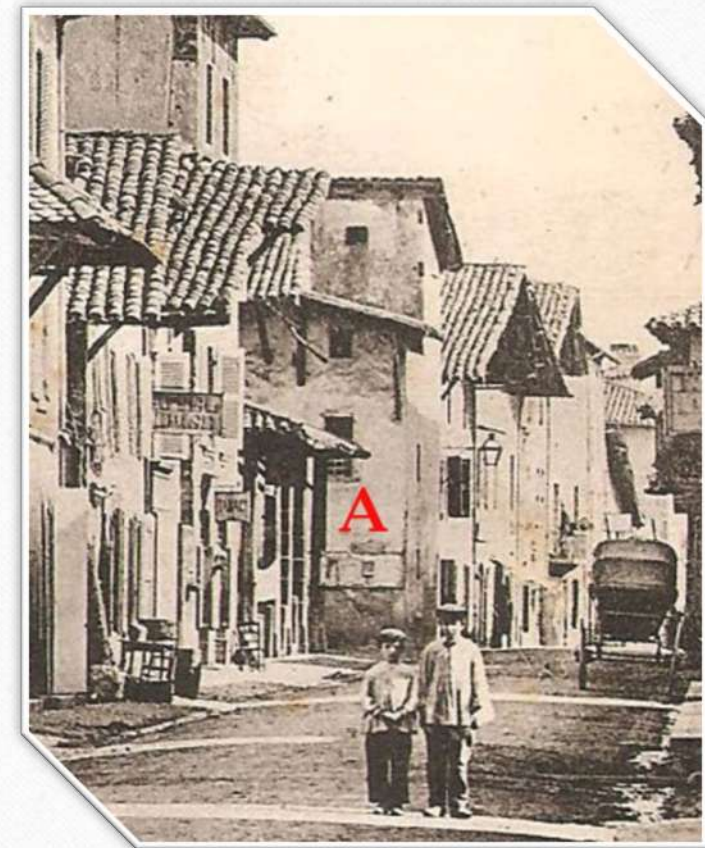
Lieu N° 5 : la maison commune - A

Autre appellation, la bâtisse, se situait sur la partie *est* de nos halles actuelles. Il semble que les archives y étaient entreposées mais aucune salle n'était assez spacieuse pour accueillir la communauté.

6 novembre 1887 : Mr Etienne Chenavas, maire, faisant suite aux délibérations des 21 juin 1885 et 15 novembre 1885, fait le constat que la halle, faite de bois, ne correspond plus aux besoins du pays.

La maison commune, contigüe à la maison des héritiers Monnet dont il est question semble avoir été démolie en 1873. Elle abritait l'école des garçons, une salle de la mairie, de la justice de paix et la boutique d'un marchand tailleur. (Abbé Poncet)

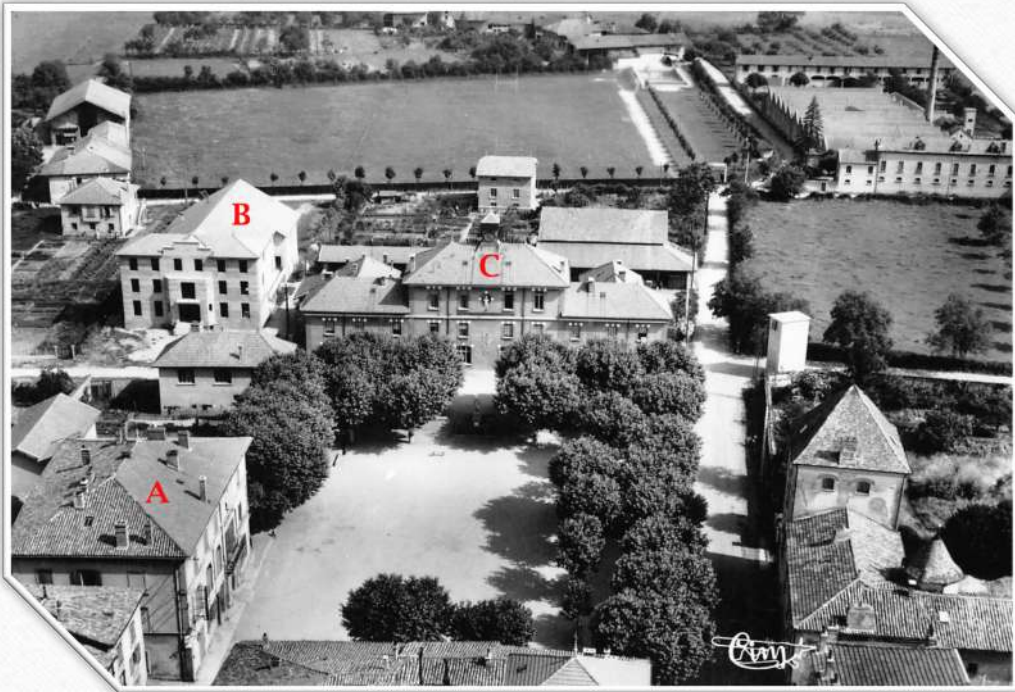
Ces services ont été transférés à l'hôtel des châtelains, propriété de la commune depuis 1872. (voir Lieu N° 3)



Lieu N° 6 : Nouvelle construction en 1952

Sur cette vue aérienne, nous retrouvons en **A** l'hôtel des châtelains, puis en **B** l'hôtel de ville de 1952 à 1991 (façade ci-contre) puis en **C**, notre mairie actuelle en lieu et place de l'ancien groupe scolaire qui avait été inauguré en 1895.

Y étaient regroupés les services de la mairie au 1^{er} étage, la salle des fêtes, le foyer rural et des bains et douches !



Lieu N° 7 : Notre mairie actuelle depuis 1989



Comme notre histoire locale nous réserve toujours quelques surprises, sans doute aurez-vous la curiosité de lire la devise de la République sur le fronton....encore un clin d'œil ? Peut-être !

Vous avez trouvé "l'anomalie"?



VILLE DE
Saint Etienne
de Saint Geoirs

ville internet



CIRCUIT DU PATRIMOINE



INE

SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

Merci de votre visite !

Le Circuit du Patrimoine et ce guide de visite ont été réalisés par la Mairie de Saint-Etienne de Saint-Geoirs en partenariat avec Monsieur Michel Demange, Historien de la commune.

VILLE DE SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

